



Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel

N71\ Août\2026



7 années

d'engagement et de réussite





Sept années de labeur :

Des engagements honorés, des aspirations réalisées...

5

9

Action gouvernementale :

Programmes exécutés, plans mis en œuvre, ateliers lancés...

13

Dialogue politique :

L'heure de l'inclusion véritable

17

**Une architecture complète de protection
du champ des libertés**

23

Instauration de la justice et de l'inclusion sociales :

**Amélioration du Registre Social et
développement d'une économie solidaire**

27

Une confiance retrouvée des partenaires

31

Nouakchott en pleine transformation :

**Une capitale pensée pour ses habitants
et attractive pour ses visiteurs**

38

Autonomisation de la femme et Emploi des Jeunes:

Des avancées significatives

41

La Mauritanie, une voix qui compte sur la scène internationale:

« 7 ans d'une diplomatie en mouvement »

45

**Mauritanie... Sept années de modernisation et de
développement vues par des personnalités nationales
et internationales**

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence
Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Taghiyallah LEDHEM,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteurs en Chef :

Khalilou Diagana
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mac@gmail.com

Photographe : Abdallah Mokhtar

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

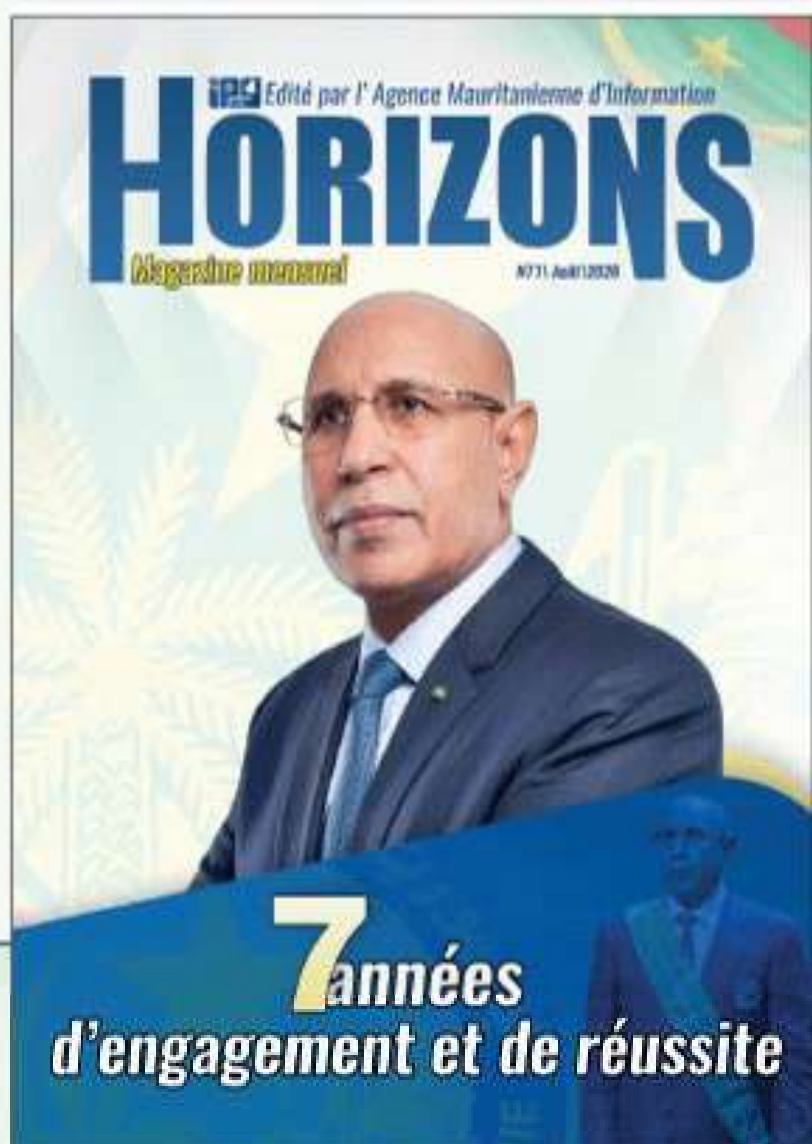


Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr

AMI Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information
HORIZONS
Magazine mensuel
N°71 Août 2026



EDITORIAL

Sept ans de mise en œuvre d'une ambition, d'une vision et d'une action au service de l'idéal républicain

Les sept dernières années ont été pour la Mauritanie une période mémorable de consolidation d'un environnement stable pour renforcer une dynamique soutenue d'ancrage de l'État de droit, de garantie de la sécurité, de l'unité et de la cohésion sociale, de réduction des inégalités, d'ouverture et d'apaisement politique, de rayonnement culturel, de l'essor économique et de modernisation du pays.

Il s'agit là du produit d'une vision, constante, lucide et claire ; vision qui a toujours été portée, depuis sept ans, par un engagement permanent et déterminé, des décisions fermes et courageuses, des actes forts et concrets.

Une vision transformatrice qui a ouvert grand le boulevard à une trajectoire de nouvelles opportunités de croissance et de développement durable grâce au leadership du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani dont le modèle de gouvernance est forgé par la forte prégnance des valeurs morales et spirituelles intrinsèques qui l'animent.

Valeurs qui forgent son humanité, sa sagesse, sa largesse d'esprit et son sens de la modération et qui traduisent son attachement à la justice, à la tolérance, au pardon, ainsi que sa volonté résolue de promouvoir la paix, l'unité et l'harmonie nationales, et de renforcer la culture de l'unité et de la cohésion sociales.

Ces valeurs sont le creuset du projet de société qu'il a pensé et implémenté, en vue de moderniser l'État mauritanien et de le conduire sur la voie de l'émergence ; projet qui trouve toute sa quintessence dans son programme « Mon ambition pour la Patrie » ; programme dont les déclinaisons sur le terrain valent au pays des réalisations stratosphériques en réponse aux attentes clés des citoyens, entreprise qui se poursuit encore avec les nombreux nouveaux chantiers structurants sur la voie de l'émergence.

Faisant de l'apaisement politique sa marque de fabrique, le Président de la République a, de prime abord, rétabli la confiance dans les institutions de l'État, rapproché l'Administration de ses usagers, et s'est attelé à instaurer un climat de confiance entre les acteurs politiques avec une ouverture politique inédite.

Son action, au cours des sept dernières années, a tendu à donner un nouvel élan à la construction d'une société démocratique et prospère, une société de liberté, d'égalité, d'épanouissement collectif et individuel, de responsabilité et de solidarité.

C'est dans ce climat qu'il a su imprimer au pays une nouvelle trajectoire qui a ouvert des opportunités sans précédent de croissance et de développement durable par le biais de nombreux chantiers dans les différents secteurs avec une constance assumée dans la prise en compte, à chaque fois, de la dimension sociale dans les choix, politiques, programmes et projets publics.

Sur le plan de la croissance et de la stabilité macroéconomique, la Mauritanie a su promouvoir ses secteurs productifs, redresser ses finances et maîtriser l'inflation grâce à des réformes structurelles rigoureuses permettant de relancer l'économie, de stabiliser la dette et d'attirer de nouveaux investisseurs internationaux.

Expression de sa détermination à ouvrir des pans entiers d'opportunités et de possibilités concrètes d'épanouissement aux jeunes, auxquels Son Excellence a délibérément dédié le mandat en cours, la jeunesse a été au centre de l'action des pouvoirs publics.

Pour inscrire plus globalement cette approche dans la durée, l'avènement de l'école républicaine a été un tournant majeur dans la réforme du système éducatif qui constitue l'ossature du modèle institutionnel, et qui bénéficie aujourd'hui des plus constants et des plus gros efforts financiers de l'État.

En externe, la Mauritanie se positionne actuellement comme un acteur incontournable dans la région, sa voix compte, sa présence est plus visible, les institutions internationales lui sont ouvertes et son leadership est désormais communément admis. Elle tient son rang dans les sphères de la diplomatie internationale.

Il est indéniable, autant en interne qu'en externe, que ces sept dernières années ont été les plus foisonnantes en termes de réalisations capitales accomplies et de progrès fulgurants enregistrés dans le pays par la ténacité de l'ambition nourrie et la force de la fidélité aux engagements pris.

La Rédaction



Ministère de la
Transformation numérique
et de la Modernisation de
l'Administration

Programme Régional
d'Intégration Numérique en
Afrique de l'Ouest
(WARDIP)



*Programme Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP / Composante Mauritanienne) –
Pilier central de la transformation numérique*

En 2026, la Mauritanie poursuit sa transformation numérique avec une ambition renforcée : développer des infrastructures nationales fiables, sécurisées et interopérables pour moderniser l'Administration, soutenir l'économie numérique et garantir un accès équitable aux services publics sur tout le territoire. Cette dynamique s'inscrit dans la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, à travers le programme « Mon Ambition pour la Patrie », et dans l'action du Gouvernement en faveur d'une économie numérique plus contributive au développement national.

Dans ce cadre, la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement fixe des priorités claires : renforcer la connectivité, généraliser l'accès au haut et très haut débit, améliorer les services numériques, sécuriser les données, moderniser les plateformes publiques et rapprocher l'Administration des citoyens et des entreprises. Le WARDIP constitue ainsi un levier majeur pour traduire ces orientations en réalisations concrètes.

En 2026, plusieurs activités structurantes ont franchi une étape déterminante. Parmi lesquelles, le **Cloud National**, le **Réseau Mauritanien d'Éducation et de Recherche (RIMER/NREN)** et les avancées enregistrées dans la transition vers **IPv6** illustrent cette évolution vers une transformation numérique concrète, souveraine et orientée vers les usages.

La première infrastructure **Cloud National** de Mauritanie, mise en service récemment, est une infrastructure souveraine, robuste et sécurisée.

Le **Cloud National Mauritanien** permet de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, de mieux renforcer la résilience des services numériques et de fournir des offres adaptées aux besoins de l'Administration.



De même, la transition vers le protocole **IPv6** a également connu une progression significative. L'ensemble des opérateurs de communications électroniques du pays ont désormais déployé l'IPv6 sur leurs réseaux et services. Cette transition devrait atteindre 25% en fin de cette année. Cette évolution renforce la cybersécurité nationale, améliore la fluidité des échanges et prépare les infrastructures numériques aux futurs réseaux 5G et à l'Internet des objets.

La dématérialisation des marchés publics demeure également un axe important de modernisation, à travers le développement du **Système Intégré de Gestion des Marchés et Achats Publics (SIGMAP)**, destiné à couvrir la chaîne des marchés publics depuis la planification et la passation jusqu'au suivi et à la réception des prestations.

Au niveau sectoriel, le Projet a également permis la réalisation et la mise en service du **Réseau Mauritanien d'Éducation et de Recherche (RIMER/NREN)**, infrastructure stratégique à haut débit dédiée aux universités, centres de recherche et établissements d'enseignement supérieur. Grâce à son raccordement aux réseaux régionaux et internationaux, notamment WACREN et ASREN, la Mauritanie renforce son positionnement dans les réseaux scientifiques. Enfin, le Projet a lancé l'appel d'offres relatif aux compléments du backbone national. Ces travaux contribueront à réduire les coûts d'accès à Internet et à étendre la couverture numérique du territoire, en permettant aux opérateurs de proposer des services haut débit fixes (FTTx) et mobiles (LTE-4G/5G) dans l'ensemble des régions concernées.



Sept années de labeur : Des engagements honorés, des aspirations réalisées...

Au moment où s'achève la septième année du mandat du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la Mauritanie offre un visage sensiblement différent de celui de 2019. Le pays n'a certes pas résolu tous ses défis, mais il a incontestablement changé de rythme. Là où prédominait une gestion souvent réactive, le pouvoir actuel a privilégié une logique de planification, de consolidation institutionnelle et d'investissement à long terme. Entre 2019 et 2026, le budget général de l'État a connu une progression sans précédent, passant de 54,1 milliards MRU dans la loi de finances initiale 2019 à 132,15 milliards MRU dans la loi de finances initiale 2026, traduisant l'élargissement des capacités d'intervention publique et la montée en puissance des investissements et programmes sociaux, tandis que les investissements publics ont atteint plusieurs centaines de milliards UM, traduisant une montée en puissance de l'action publique.

Le bilan d'un chef d'État ne se mesure jamais uniquement à l'aune des infrastructures inaugurées ou des statistiques économiques. Il s'apprécie également par la capacité de restaurer la confiance, de préserver la stabilité et de préparer l'avenir. Sur ces différents registres, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a progressivement imposé un style de gouvernance fondé sur la sobriété, le dialogue et la continuité de l'État. Loin des ruptures spectaculaires, son action s'est construite dans la durée, autour d'une conviction simple : transformer un pays exige davantage de constance que d'effets d'annonce.



Le choix de l'apaisement

L'une des premières décisions politiques du nouveau Président de la République fut de modifier le climat politique national. Après plusieurs années marquées par une forte polarisation, le nouveau pouvoir a engagé une démarche d'ouverture envers l'opposition, les organisations de la société civile et les partenaires sociaux.

Cette volonté d'apaisement a permis de réduire sensiblement les tensions institutionnelles qui avaient longtemps rythmé la vie politique mauritanienne. Les consultations nationales, les rencontres avec les partis politiques et le renforcement du dialogue ont contribué à créer un environnement plus favorable aux réformes. Entre 2019 et 2026, plusieurs cycles de concertation ont réuni les formations politiques représentatives, les centrales syndicales et les organisations de la société civile, favorisant un climat politique relativement apaisé.

Ce climat de stabilité n'est pas un simple détail. Dans une région sahélienne fragilisée par plus d'une dizaine de coups d'État militaires entre 2020 et 2023 et confrontée

à une forte insécurité, la Mauritanie apparaît aujourd'hui comme l'un des rares pôles de stabilité institutionnelle. Cette stabilité est sans doute l'un des principaux actifs du pays.

Une gouvernance davantage tournée vers le citoyen

L'autre caractéristique majeure de ces sept années réside dans la transformation progressive de l'action publique. L'État a cherché à replacer le citoyen au centre des politiques publiques.

Cette orientation s'est traduite par le renforcement des services essentiels, la modernisation de l'administration, la numérisation de nombreuses procédures administratives et une amélioration progressive de la gouvernance financière. Plusieurs plateformes numériques ont été déployées pour l'état civil, les concours, les finances publiques et les services fiscaux.

La lutte contre la corruption, le renforcement des organes de contrôle, la transparence budgétaire ainsi que la réforme des finances publiques ont constitué plusieurs axes importants de cette modernisation. Les recettes

fiscales issues des secteurs non extractifs occupent désormais une place dominante dans la mobilisation fiscale, représentant autour de 60 % des recettes fiscales selon les exercices considérés. Par ailleurs, les recettes publiques globales se situent dans une fourchette de 18 à 20 % du PIB, témoignant d'un renforcement progressif des capacités financières de l'État.»

L'objectif poursuivi consistait à construire un État plus efficace, davantage capable de répondre aux attentes des citoyens.

Une priorité assumée : La justice sociale

S'il fallait retenir une dimension dominante du mandat, ce serait probablement la place accordée aux politiques sociales.

Jamais auparavant la protection sociale n'avait occupé une position aussi centrale dans les politiques publiques mauritaniennes.

Avec la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (Taazour), plusieurs programmes ont été mis en œuvre afin d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables. Entre 2019 et 2026, plus de 350.000 ménages ont été intégrés dans les programmes de transferts monétaires, tandis que les interventions sociales ont profité, directement ou indirectement à plus de deux millions de citoyens.

Le programme «Aoun» lancé en 2026, a ciblé 352 000 ménages à travers des transferts monétaires et plus de 155.000 ménages ont bénéficié de paniers alimentaires composés notamment de 50 kg de riz, 50 kg de blé, 10 kg de sucre, 10 kg de pâtes et 5 litres d'huile, pour un coût supérieur à 12 milliards MRO.

Les transferts monétaires directs, les programmes alimentaires, le soutien aux familles modestes, la couverture sociale progressive, l'accès aux services essentiels, les infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques ont été les piliers de cette politique.

Au-delà de l'aide immédiate, cette stratégie vise également à réduire durablement les inégalités territoriales et sociales.

Le choix politique est clair : faire de la cohésion sociale un facteur de stabilité nationale.



L'économie de la résilience

Ces sept premières années de la présidence de Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani auront également été marquées par une succession de crises internationales d'une ampleur exceptionnelle.

À peine installé au pouvoir, le Président de la République a dû faire face à la pandémie du Covid-19, puis aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine, à la flambée mondiale des prix alimentaires et énergétiques ainsi qu'aux perturbations des marchés provoquées par les tensions au Moyen-Orient.

Dans ce contexte particulièrement difficile, la Mauritanie a choisi une stratégie de résilience.

Les subventions destinées à contenir les prix de certains produits essentiels, les aides aux ménages les plus vulnérables et les mesures de soutien au pouvoir d'achat ont permis d'atténuer les effets des chocs internationaux. En 2026, l'État a mobilisé plus de 40 milliards MRU pour soutenir les prix de l'énergie et des carburants, alors que les dépenses de compensation avaient déjà dépassé 35 milliards MRU au cours des cinq premiers mois de l'année.

Parallèlement, les investissements publics se sont poursuivis dans les infrastructures dont les routes, dans l'eau, l'électricité, l'éducation et la santé.

Préparer l'après-mines

L'une des évolutions les plus significatives concerne la diversification économique.

Longtemps dépendante du minerai de fer et de la pêche, la Mauritanie cherche désormais à construire une économie plus diver-

sifiée.

Le développement agricole, la valorisation de l'élevage, la modernisation des infrastructures portuaires, l'amélioration du climat des affaires et l'accélération des investissements privés participent de cette stratégie.

Le projet agricole de Sokam, au Trarza, prévoit à lui seul l'aménagement de 16.000 hectares de terres irriguées.

Mais c'est surtout dans le secteur gazier que se dessine une transformation historique.

Le champ gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont les réserves sont estimées à environ 1 400 milliards de mètres cubes, prévoit une production initiale de 2,5 millions de tonnes de GNL par an, avec des perspectives d'extension pouvant atteindre 10 millions de tonnes par an.

Conscient des risques liés à la « malédiction des ressources », le gouvernement affiche l'ambition de convertir cette richesse en levier de développement durable plutôt qu'en simple rente.

Les infrastructures comme levier de développement

Les sept dernières années ont également vu une accélération des investissements publics.

Plusieurs milliers de kilomètres de routes ont été construits, réhabilités ou sont en cours de réalisation. Les investissements concernent également les réseaux d'eau potable, l'électrification, les infrastructures sanitaires, les écoles, les établissements d'enseignement supérieur, les ports, les barrages et les ouvrages hydrauliques.

Le taux d'accès à l'électricité est passé d'environ 45 % à plus de 60 %, tandis que l'accès à l'eau potable poursuit une progression régulière, notamment en milieu rural.

Ces investissements poursuivent un objectif stratégique : réduire les disparités territoriales tout en facilitant l'intégration économique des différentes wilayas.

Ils traduisent également une vision selon laquelle le développement ne peut être concentré dans quelques grands centres urbains.

Une diplomatie de l'équilibre

Sur la scène internationale, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a poursuivi une politique extérieure fondée sur l'équilibre.

La Mauritanie entretient aujourd'hui des relations solides avec les pays du Golfe, l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique, la Chine ainsi qu'avec ses partenaires africains.

Cette diplomatie pragmatique permet au pays de préserver sa liberté d'action tout en diversifiant ses partenariats économiques et financiers. Les financements concessionnels obtenus auprès des partenaires internationaux se chiffrent en plusieurs milliards de dollars au cours du septennat.

La présidence tournante de l'Union africaine assurée par la Mauritanie en 2024-2025 a renforcé la visibilité diplomatique du pays sur la scène continentale.

Le Président de la République, y a défendu une approche conciliant sécurité, développement et intégration régionale.

La sécurité comme condition du développement

Dans un Sahel confronté à l'expansion des groupes terroristes, la Mauritanie demeure l'un des rares États ayant réussi à préserver durablement sa sécurité intérieure.

Le pays n'a enregistré aucun attentat terroriste majeur sur son territoire depuis 2011, alors que plusieurs États voisins continuent de subir des attaques récurrentes.

Ce résultat est souvent attribué à la combinaison de la professionnalisation des forces de défense, de la maîtrise du territoire, de la coopération internationale et de l'investissement dans le développement local.

Cette stabilité sécuritaire constitue aujourd'hui un avantage compétitif majeur pour attirer les investissements internationaux.



Les défis demeurent

Aucun bilan ne saurait cependant ignorer les défis qui restent à relever. La question de l'emploi, particulièrement celui des jeunes, demeure l'un des enjeux majeurs du développement national. Dans un pays où près de 60 % de la population a moins de 25 ans, la création d'emplois productifs doit encore progresser pour répondre aux aspirations d'une jeunesse en croissance rapide.

La diversification économique constitue également un chantier de long terme. Malgré les avancées enregistrées dans l'agriculture, l'élevage, les infrastructures et les énergies renouvelables, l'économie demeure encore largement tributaire des industries extractives.

Dans le domaine éducatif, les réformes engagées ont amélioré l'accès à l'école et renforcé les ambitions d'une école républicaine, mais la qualité des apprentissages, la formation des enseignants et l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail restent des défis majeurs.

Par ailleurs, les effets du changement climatique continuent de peser sur les équilibres environnementaux, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion des ressources en eau.

Enfin, l'exploitation des ressources gazières représente une étape décisive. L'entrée de la Mauritanie dans l'ère du gaz constitue une opportunité historique, mais elle impose également une exigence accrue de gouvernance, de transparence et d'investissement dans le capital humain afin que cette richesse naturelle se transforme en un levier durable de développement.

Une méthode plus qu'un slogan

Le principal acquis politique du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani réside peut-être moins dans telle ou telle réalisation que dans une méthode de gouvernance.

Son exercice du pouvoir s'est caractérisé par la discrétion, la recherche du consensus, la continuité administrative et une volonté constante de préserver les équilibres nationaux. Cette approche tranche avec les modèles de personnalisation du pouvoir fréquemment observés dans la région. Elle privilégie la construction progressive des politiques publiques plutôt que les réformes spectaculaires. Ce choix explique probablement la stabilité dont bénéficie aujourd'hui la Mauritanie.

Certes, le chantier reste immense. Les attentes sociales demeurent fortes. Les défis économiques sont considérables. Mais la dynamique engagée depuis 2019 a incontestablement posé plusieurs fondations d'un développement plus inclusif.

Au fond, le véritable enjeu n'a jamais consisté à promettre une transformation instantanée. Il a plutôt été de construire patiemment les conditions d'un changement durable. C'est peut-être là que réside la singularité de ces sept années : avoir privilégié la permanence de l'action publique à l'éphémère de la communication politique, en faisant de la stabilité, de la solidarité et de la préparation de l'avenir les trois piliers d'une ambition nationale renouvelée.

Sneiba Mohamed

الموريتانية للطيران
Mauritania Airlines



Mauritania Airlines s'associe à la célébration du 7^{ème} Anniversaire de l'investiture du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Sept ans de croissance et de développement.



Nos destinations

- Casablanca
- Tunis
- Las Palmas
- Médine
- Dakar
- Bamako
- Conakry
- Abidjan
- Nouadhibou
- Zouérat
- Néma

Mauritania Airlines porte haut les couleurs nationales

• www.mauritaniaairlines.mr • mai@mauritaniaairlines.mr

Action gouvernementale :

Programmes exécutés, plans mis en œuvre, ateliers lancés...



Par Bakari Guèye

Le 1^{er} août 2024, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani prêtait serment pour un second mandat de 5 ans.

Lors de sa prestation de serment, il avait fixé 5 grandes priorités, à savoir la lutte contre la corruption avec une promesse d'une bataille sans merci ; le renforcement de la démocratie et du dialogue pour consolider l'apaisement, la jeunesse et emploi, une priorité démographique, le développement des infrastructures et l'accélération des grands chantiers.

Deux ans plus tard, le bilan gouvernemental se dessine autour de 3 axes : la consolidation des infrastructures, l'entrée dans l'ère du gaz et le maintien de la stabilité. Un bilan marqué par des réalisations techniques concrètes et une économie qui amorce une nouvelle trajectoire.

Ce bilan s'inscrit dans un contexte écono-

mique plus favorable. La production du gisement gazier offshore a démarré fin 2024. La croissance est projetée à 4,9% en moyenne sur 2024-2026 et l'inflation a été ramenée à moins de 2% attendue en 2026.

L'économie mauritanienne se dirige vers des perspectives positives, prévoyant une croissance moyenne de 4 à 5 % durant la période 2027-2029, soutenue par une augmentation des investissements publics.

Selon le département de l'Economie, les orientations budgétaires du projet de loi de finances 2027 devant le Parlement, les finances publiques enregistreront des excédents à partir de 2027, concomitamment avec la réduction de la dette publique à environ 36 % du produit intérieur brut.

L'investissement prendra une part croissante des dépenses publiques, mettant en avant l'amélioration des indicateurs économiques durant la période 2023-2025, avec une croissance dépassant 5%, une baisse de l'inflation et une augmentation des revenus.

Gouvernance et modernisation de l'Etat : Des mécanismes qui produisent

La ligne directrice affichée par le gouvernement c'est la lutte sans merci contre la mauvaise gestion et la corruption et l'ancrage de la séparation des pouvoirs.

Ce qui a été fait

Dans le domaine du suivi des projets publics, le mécanisme lancé en septembre 2023 couvre désormais 106 marchés publics. 30 marchés ont été réceptionnés depuis juillet 2025 et la progression moyenne du portefeuille atteint 52% fin décembre 2025.

S'agissant des programmes d'urgence, il convient de noter le lancement, le 20 janvier 2025, du programme d'urgence pour Nouakchott et, le 6 novembre 2025, du programme pour la généralisation de l'accès aux services de base.



Sur le plan de la modernisation administrative, on note la construction du siège de la Délégation générale à la sécurité civile et des Archives nationales et celle du Centre national de données pour renforcer la souveraineté numérique.

En 2026, le suivi des projets publics est articulé autour du nouveau Plan RELANCE (stratégie 2026-2030) et du Programme d'Investissement Public (PIP). Le bilan fait état d'une accélération des grands chantiers structurels, énergétiques et de mobilité urbaine.

En ce qui concerne les infrastructures et la mobilité urbaine à Nouakchott, Mobilité Horizon 2026 a été lancé avec un investissement d'environ 48 milliards MRO, prévoyant l'aménagement de 51 km d'itinéraires réservés aux bus. Exécuté par le génie militaire, il vise à moderniser le réseau de transport en commun dans toutes les moughataas de la capitale.

Pour le réseau routier, le gouvernement poursuit l'extension du réseau national, notamment avec le désenclavement des zones agricoles et côtières (routes Keur Macène-Océan et Achemime-Nbeket Lahwach).

Dans le domaine de l'eau potable, les études

pour le grand projet d'acheminement de l'eau du fleuve vers Tidjikdja ont été finalisées pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones de l'intérieur.

Il y a aussi l'énergie avec les hydrocarbures et le gaz naturel (GTA). Le méga-projet gazier Grand Tortue Ahmeyim (GTA), consolide son statut d'acteur énergétique majeur avec la poursuite de la production de Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

En plus, dans le domaine des énergies renouvelables, plusieurs chantiers sont en cours pour l'accès universel à l'énergie propre, dont une centrale solaire majeure entièrement financée sur le budget de l'État pour une capacité de 72 MW.

Le pays attire également de grands investisseurs internationaux grâce à son code pionnier de l'hydrogène vert.

Sur le plan des Partenariats et Financements, l'Agence Française de Développement (AFD) maintient une position forte avec 42 projets actifs, ciblant prioritairement la sécurité alimentaire et la transition écologique. Pour sa part, la Banque Africaine de Développement (BAD) soutient activement le Programme de modernisation des infrastructures financières (PAMIF) et renforce les ac-

quisitions publiques pour accélérer la mise en œuvre globale des projets en Mauritanie. Côté cadre légal, le ministère du Commerce et du Tourisme a aussi opéré une refonte majeure : nouveau code de commerce, loi sur la protection des consommateurs, loi sur la liberté des prix et la concurrence, et création de l'Autorité de contrôle de la qualité des produits alimentaires.

Les chantiers visibles

Plusieurs projets structurants ont été lancés dans des secteurs clés pour le développement et le bien-être des populations.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, la capacité d'Aftout Essahli a été portée à 150 000 m³/jour. Il y a eu aussi le renforcement du réseau de Nouadhibou et de son usine de dessalement.

Le secteur des transports a été marqué par la mise en service du pont de l'Amitié, carrefour Madrid, du pont de Hayyi Sakene, la réhabilitation de la route Aïoun-Aweinat Zbel, l'extension du réseau de Nouakchott et le lancement d'un réseau moderne de bus. Dans le domaine de l'énergie et des Mines, la modernisation de la SNIM a franchi des pas importants. On note aussi le lancement

du projet d'uranium à Tiris ainsi que l'adoption d'un plan national hydrogène vert, avec volet transfert technologique pour les jeunes ingénieurs.

Le FMI salue les priorités de la reddition des comptes, le développement du capital humain et l'inclusion financière.

Commerce et tourisme : Une diversification en marche

Le secteur du commerce et du tourisme a connu un progrès palpable. Il est passé de la structuration à l'investissement.

S'agissant du tourisme, des pas importants ont été franchis avec notamment le lancement du programme « Mon pays, ma destination » pour dynamiser le tourisme intérieur; le retour des vols charters à Atar et l'accueil d'événements internationaux comme l'Africa Eco Race ; l'ouverture d'hôtels de marque : Sheraton Nouakchott (260 emplois), Fasq, etc.

Sur ce plan, le bilan 2019-2026 est marqué par la construction de 56 hôtels, 33 auberges, 271 restaurants et 157 agences de voyage agréées.

Par ailleurs, au niveau de l'école Nationale des Métiers du Tourisme, 2 promotions ont été formées, avec un taux d'insertion de 90%.

Dans le domaine du commerce, la stratégie d'exportation a permis l'accès aux grands marchés et l'ouverture vers la ZLECAf qui regroupe 1,3 milliard de consommateurs

; sans compter les accords avec la Chine, l'UE et la CEDEAO ainsi que la mise en place de la plateforme « Mauritania Trade » et l'étude pour un Guichet Unique du Commerce Extérieur.

Sécurité : Le capital stabilité confirmé

Dans un Sahel marqué par les coups d'État, la Mauritanie conserve son statut d'îlot de stabilité. Aucun attentat majeur depuis 2011. Le pays confirme son rôle de « partenaire privilégié des Occidentaux dans la lutte contre le terrorisme au Sahel ». Cette stabilité est un atout majeur pour attirer les investissements dans le gaz et l'hydrogène.

Les défis encore à relever : La question sociale

Avec plus de 70% de Mauritaniens de moins de 35 ans, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a fait de l'aide aux plus démunis et à la jeunesse un chantier prioritaire.

Si les grands équilibres tiennent, l'emploi des jeunes reste le chantier prioritaire. Le chômage est passé de 11,8% en 2021 à 13,3% en 2024. Le chômage des jeunes atteint 36,7% et celui des diplômés 19,6%.

Le gouvernement a mis l'accent sur la formation professionnelle et les dispositifs d'insertion. Les retombées concrètes des grands projets gaziers et d'infrastructures

sur l'emploi sont attendues dans les 3 prochaines années.

En santé et éducation, les efforts se poursuivent avec la formation professionnelle et les programmes de nutrition, mais des inégalités urbain/rural et des ruptures d'approvisionnement persistent dans certaines zones.

A 3 ans de la fin du mandat : La logique des résultats

À mi-parcours de son second mandat, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani joue la carte de la continuité technique et des grands projets. Avec le gaz, l'hydrogène et une inflation maîtrisée, la Mauritanie dispose de marges nouvelles.

L'enjeu des 3 prochaines années sera de transformer ces investissements structurants en résultats tangibles pour les ménages : emplois, pouvoir d'achat et accès aux services de base. Le pari : que le « nouveau souffle gazier » se traduise directement dans le quotidien des Mauritaniens.

Un cap affiché, mais une confiance à consolider. La Mauritanie reste confrontée à « une faible redistribution des richesses, justice sociale incomplète, et fragilité des institutions ».

La prochaine étape sera de transformer les ambitions en résultats tangibles pour que les retombées du gaz profitent directement aux ménages.





OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL

Établissement public sous tutelle du Ministère de
l'Environnement et du Développement durable

➔ Pour une connaissance environnementale
au service de la décision



CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL



➤ Questions environnementales au cœur du programme électoral de Son Excellence le Président de la République



➤ Forte présence et influence considérable du discours de Son Excellence le Président de la République sur les scènes régionale et internationale.



➤ Défis environnementaux majeurs et en pleine croissance.



➤ Volume accru des ressources naturelles sur les plans économique et social.



➤ Nombre grandissant d'accords environnementaux multilatéraux.



➤ Période de cinq ans pour atteindre les dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) inscrits sur l'Agenda post-2015.



➤ Coopération financière nécessitant un haut niveau de compétitivité.



➤ Prise de décision de plus en plus en harmonie avec les données, les alertes et les prévisions.



MOTIVATIONS



Besoin de disposer de données actualisées et précises, ainsi que de rapports statistiques crédibles destinés à être utilisés par les décideurs sur les questions environnementales et celles relatives au développement durable



Absence d'un organisme de recherche et d'une expertise dans les domaines environnementaux émergents, y compris la recherche scientifique.



Absence d'un organisme national accrédité auprès des fonds de financement environnemental, notamment le Fonds vert pour le climat.



Dispersion des observatoires créés au niveau central, leur incapacité à fonctionner, ainsi que les difficultés rencontrées dans le suivi, la production et la diffusion de données précises dans le cadre de l'appui à la prise de décision.



www.onel.gov.mr



Dialogue politique : L'heure de l'inclusion véritable



Par Mamadou Thiam

Érigé en pilier stratégique du second mandat du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le dialogue politique national en Mauritanie s'inscrit dans une approche renouvelée qualifiée de « parapluie inclusif ». Cette vision, à la fois globale et participative, a pour ambition de rassembler toutes les forces vives du pays autour d'un cadre commun, afin de consolider la stabilité institutionnelle et de renforcer la cohésion sociale.

Pour répondre aux attentes populaires et aux enjeux politiques, ce processus apparaît comme une opportunité majeure, mais aussi comme un test décisif pour la maturité démocratique du pays.

À l'heure où les attentes sociales sont plus fortes et où les équilibres politiques restent fragiles, la Mauritanie s'engage dans une nouvelle séquence de dialogue national portée par un concept ambitieux : le « parapluie inclusif ». Présenté comme le socle d'une refondation politique, le processus voulu par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, vise à rassembler l'ensemble des forces vives du pays.

Un engagement présidentiel et une fenêtre politique assumée

Le Président de la République a placé le dialogue inclusif au cœur de son programme

« Mon ambition pour la patrie », promettant un processus global et sans tabou qui n'exclut personne ni aucun sujet. Lors de son discours marquant le 65^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, il a souligné que la stabilité politique actuelle offrait une occasion propice pour engager des concertations nationales approfondies.

Profitant d'un contexte qu'il juge relativement apaisé, le chef de l'État estime que le moment est propice à une concertation nationale approfondie. « Nous ne sommes pas dans une période de tiraillements politiques », a-t-il souligné, appelant à saisir cette phase pour construire des consensus durables.

Dans cette logique, le dialogue est conçu comme « une page blanche que nous écrivons ensemble », traduisant une volonté affichée de co-construction politique et de dépassement des clivages traditionnels.

Une dynamique de dialogue renouvelée : du symbole à l'ambition

Historiquement, le dialogue politique en

Mauritanie a souvent servi d'outil de gestion des crises. Mais ses précédentes éditions ont été critiquées pour leur caractère partiel ou leur manque d'impact.

Le « parapluie inclusif » se veut une rupture. Il repose sur une idée simple mais exigeante : ne laisser aucun acteur en marge. Majorité, opposition, société civile, syndicats, jeunes, femmes et personnalités indépendantes sont appelés à participer à un espace souverain de discussion nationale.

L'objectif est clair : transformer un mécanisme souvent conjoncturel en véritable levier de gouvernance participative.

Une majorité mobilisée

La majorité présidentielle, structurée autour du parti El Insaf, affiche une adhésion totale à l'initiative. Elle se dit prête à engager un dialogue « responsable et inclusif », sans conditions préalables.

Cette posture vise à renforcer la crédibilité du processus et à installer un climat d'ouverture. Pour le pouvoir, le dialogue est aussi un instrument de stabilisation politique dans un environnement régional incertain.

Le gouvernement, par la voix de son porte-parole et ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, M. El Houssein Ould Meddou, lors d'une des conférences de presse après

un conseil des ministres, avait insisté sur le caractère inédit de la démarche. Il a précisé que le dialogue sera différent de ceux qui l'ont précédé car il n'était pas dicté par une crise ou une contrainte politique, mais préparé dans la sérénité et avec le temps nécessaire pour réussir.

Il y voyait une opportunité de renforcer la gouvernance et d'améliorer la performance des institutions démocratiques, en soulignant que le consensus reste la clé de la durabilité du système politique.

Une opposition vigilante et des exigences structurantes

Face à cette dynamique, l'Opposition adopte une posture prudente. Si elle ne rejette pas le principe du dialogue, elle exige des garanties concrètes avant toute participation. Des figures comme Mohamed Ould Maouloud, président de l'Union des Forces du Progrès, ou Hamadi Sid El Mokhtar, pré-

sident du parti Tawassoul, insistent sur des réformes fondamentales : transparence électorale, indépendance des institutions et ouverture du champ médiatique.

Pour eux, la crédibilité du dialogue dépendra de sa capacité à produire des résultats tangibles. Sans avancées concrètes, le risque est de reproduire les impasses des expériences passées.

Dans cet échiquier politique, certaines figures historiques comme le président de l'Alliance Populaire Progressiste (APP), M. Messaoud Ould Boulkheir, adoptent une approche plus conciliatrice. Elles appellent à privilégier le compromis et le dialogue dans l'intérêt supérieur de la Nation.

Le défi d'une inclusivité réelle

Au cœur du « parapluie inclusif » se trouve une exigence fondamentale : passer de l'inclusion affichée à l'inclusion effective.

Il ne s'agit pas seulement de réunir des acteurs autour d'une table, mais aussi de ga-

rantir leur participation réelle aux décisions. Cela implique des mécanismes transparents, équilibrés et crédibles.

Les enjeux sont considérables : réforme du système électoral, gouvernance économique, justice sociale, unité nationale. Autant de dossiers sensibles qui exigent une approche consensuelle et un engagement sincère de toutes les parties.

Dans un Sahel instable, la Mauritanie cherche à préserver son image de pôle de stabilité. La réussite du dialogue pourrait consolider cette position stratégique, tandis qu'un échec risquerait d'en fragiliser les fondements.

Un test pour la maturité démocratique

Au-delà des enjeux immédiats, le processus est un véritable test pour la démocratie mauritanienne.

Il offre une opportunité unique de renfor-

Les acteurs politiques signent le document de référence du dialogue national

Les principales forces politiques mauritaniennes ont signé, mardi 14 juillet 2026 à Nouakchott, le document de référence devant encadrer le dialogue national, marquant une nouvelle étape dans la concertation lancée à l'initiative du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Le document a été paraphé par MM. Moussa Fall, coordinateur du dialogue national, Mohamed Bilal Messoud, représentant la Majorité présidentielle et les partis soutenant le chef de l'État, Hamadi Ould Sid'El Mokhtar, au nom de l'Institution de l'Opposition démocratique, Mohamed Ould Maouloud, pour la Coalition de l'Opposition démocratique, ainsi que Brahim Ould Boïhi, représentant le Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD).

Prenant la parole à cette occasion, le coordinateur du dialogue national a rappelé que le processus est l'aboutissement d'un travail préparatoire ayant duré un an et quatre mois, dont sept mois consacrés à l'élaboration d'une feuille de route issue de consultations avec les partis politiques, les organisations de la société civile et plusieurs personnalités nationales.

Selon M. Moussa Fall, malgré les difficultés rencontrées, les différents acteurs sont parvenus à élaborer un cadre consensuel, soumis ensuite au Président de la République, qui lui a accordé une attention particulière avant le lancement de la phase organisationnelle du dialogue.

Il a souligné que ce dialogue est « une étape décisive » dans la vie politique nationale, avec la création de commissions centrales et d'ateliers de travail consacrés à quatre grands axes de réforme.

Le coordinateur a insisté sur le caractère consensuel du processus,

estimant qu'il traduit « la maturité du paysage politique mauritanien », où Majorité et Opposition sont désormais engagées dans un échange fondé sur le calme, la responsabilité et l'intérêt national.

Il a appelé l'ensemble des parties prenantes à participer activement aux travaux, affirmant que les recommandations issues du dialogue devront répondre aux aspirations du peuple mauritanien et contribuer à ouvrir une nouvelle étape dans le développement du pays.

La Coalition de l'opposition salue les avancées des négociations

De son côté, la coalition de l'Opposition démocratique a annoncé avoir donné son accord à son président en exercice, Dr Mohamed Ould Maouloud, pour signer le projet de feuille de route du dialogue national après l'intégration des amendements convenus lors des discussions.

Dans un communiqué rendu public, la coalition a indiqué que son assemblée générale s'était réunie à l'invitation de son président afin d'examiner les résultats des dernières négociations entre les différents blocs politiques engagés dans le processus.

La coalition a salué les avancées enregistrées au cours de la phase préparatoire, considérant les derniers compromis obtenus comme « une étape importante » dans la construction du dialogue national. La signature du document de référence ouvre désormais la voie à l'organisation des travaux du dialogue, qui devront porter sur les réformes politiques, institutionnelles et sociales retenues par les différentes parties.



M. Ahmed Ould MOHAMEDOU

Le président de l'Autorité de Régulation

Autorité de Régulation

L'Autorité de Régulation est créée en juillet 1999 par la loi 99-019 du 11 juillet 1999 portant code des télécommunications. En janvier 2001, ses compétences sont élargies aux secteurs de l'eau, de l'électricité et de la poste (loi multisectorielle 2001-18 du 25 janvier 2001).

En plus de la loi relative à l'Autorité de Régulation Multisectorielle, des lois et textes d'application spécifiques à chaque secteur constituent le dispositif juridique et réglementaire de la régulation en Mauritanie.

L'Autorité de Régulation est une entité publique, indépendante et autonome.

Elle est constituée d'un Conseil National de Régulation et de directions opérationnelles placées sous l'autorité du Président du Conseil.

I. Les missions de l'ARE

Selon l'article 4 de la loi 2001-18, « l'Autorité de Régulation a pour missions dans chacun des secteurs dont la régulation lui est confiée, de prendre les mesures nécessaires pour :

1. Veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant les secteurs relevant de son domaine de compétence dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
2. Assurer la continuité du service et protéger l'intérêt général.
3. Protéger les intérêts des utilisateurs et des opérateurs en prenant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence effective, saine et loyale dans le secteur concerné et dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
4. Promouvoir le développement efficace du secteur conformément aux objectifs du Gouvernement, en veillant notamment à l'équilibre économique et financier et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité.
5. Mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs prévus par les lois et règlements.
6. Accorder les autorisations prévues dans les secteurs concernés et mettre en œuvre les procédures d'attribution des autorisations, licences et concessions dans des conditions de transparence et de concurrence complètes.
7. Contrôler le respect par les intervenants des obligations qui leur incombent dans le cadre des licences, autorisations et concessions.
8. Suivre le respect des conditions d'exercice de la concurrence dans tous les secteurs de l'économie».



République Islamique de Mauritanie

**AUTORITÉ DE
RÉGULATION**



Ces missions sont complétées par celles spécifiques à chaque secteur.

De plus, l'ARE conseille le Gouvernement lors de la prise de tout décision relative aux secteurs régulés (missions consultatives).

II. Le Conseil National de Régulation (CNR)

Le CNR est composé de cinq membres :

- trois, dont le Président, sont nommés par le Président de la République
 - deux sont nommés par le Président de l'Assemblée Nationale.
- Actuellement le CNR est présidé par Monsieur Ahmed Ould Mohamedou

III. Contact

Autorité de Régulation
Zone résidentielle D Rue n° 23023 Ksar BP 4908, Nouakchott
Téléphone : (222) 45 29 12 70 / 45 29 12 41
Télécopie : (222) 45 29 12 79
Courriel : webmaster@are.mr
Site web : www.are.mr

2. Secteurs régulés Communications électroniques

- ~ 3 opérateurs mobiles
- ~ 3 opérateurs de gros
- ~ 5 fournisseurs d'accès Internet (FAI)
- ~ 3 fournisseurs de Services à Valeur ajoutée (SAV)

Electricité

3 délégataires de service public assurant la gestion de 13 centrales électriques.

Eau

1 délégataire de service public assurant le service dans 22 localités.

Poste

6 opérateurs agréés, avec 54 bureaux et points postaux répartis sur le territoire national,



M. Ahmed Ould MOHAMEDOU

Le président de l'Autorité de Régulation

Autorité de Régulation

L'Autorité de Régulation est créée en juillet 1999 par la loi 99-019 du 11 juillet 1999 portant code des télécommunications. En janvier 2001, ses compétences sont élargies aux secteurs de l'eau, de l'électricité et de la poste (loi multisectorielle 2001-18 du 25 janvier 2001).

En plus de la loi relative à l'Autorité de Régulation Multisectorielle, des lois et textes d'application spécifiques à chaque secteur constituent le dispositif juridique et réglementaire de la régulation en Mauritanie.

L'Autorité de Régulation est une entité publique, indépendante et autonome.

Elle est constituée d'un Conseil National de Régulation et de directions opérationnelles placées sous l'autorité du Président du Conseil.

I. Les missions de l'ARE

Selon l'article 4 de la loi 2001-18, « l'Autorité de Régulation a pour missions dans chacun des secteurs dont la régulation lui est confiée, de prendre les mesures nécessaires pour :

1. Veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant les secteurs relevant de son domaine de compétence dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
2. Assurer la continuité du service et protéger l'intérêt général.
3. Protéger les intérêts des utilisateurs et des opérateurs en prenant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence effective, saine et loyale dans le secteur concerné et dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
4. Promouvoir le développement efficace du secteur conformément aux objectifs du Gouvernement, en veillant notamment à l'équilibre économique et financier et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité.
5. Mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs prévus par les lois et règlements.
6. Accorder les autorisations prévues dans les secteurs concernés et mettre en œuvre les procédures d'attribution des autorisations, licences et concessions dans des conditions de transparence et de concurrence complètes.
7. Contrôler le respect par les intervenants des obligations qui leur incombent dans le cadre des licences, autorisations et concessions.
8. Suivre le respect des conditions d'exercice de la concurrence dans tous les secteurs de l'économie».



République Islamique de Mauritanie

**AUTORITÉ DE
RÉGULATION**



Ces missions sont complétées par celles spécifiques à chaque secteur.

De plus, l'ARE conseille le Gouvernement lors de la prise de tout décision relative aux secteurs régulés (missions consultatives).

II. Le Conseil National de Régulation (CNR)

Le CNR est composé de cinq membres :

- trois, dont le Président, sont nommés par le Président de la République
 - deux sont nommés par le Président de l'Assemblée Nationale.
- Actuellement le CNR est présidé par Monsieur Ahmed Ould Mohamedou

III. Contact

Autorité de Régulation
Zone résidentielle D Rue n° 23023 Ksar BP 4908, Nouakchott
Téléphone : (222) 45 29 12 70 / 45 29 12 41
Télécopie : (222) 45 29 12 79
Courriel : webmaster@are.mr
Site web : www.are.mr

2. Secteurs régulés Communications électroniques

- ~ 3 opérateurs mobiles
- ~ 3 opérateurs de gros
- ~ 5 fournisseurs d'accès Internet (FAI)
- ~ 3 fournisseurs de Services à Valeur ajoutée (SAV)

Electricité

3 délégataires de service public assurant la gestion de 13 centrales électriques.

Eau

1 délégataire de service public assurant le service dans 22 localités.

Poste

6 opérateurs agréés, avec 54 bureaux et points postaux répartis sur le territoire national,

Une architecture complète de protection du champ des libertés



Mohamed Cheikh El Ghazouani

محمد ولد الشيخ الغزواني

@CheikhGhazouani

في اليوم العالمي لحقوق الإنسان، نعيد التأكيد على التزامنا المستمر بحماية الحقوق الأساسية وتعزيز قيم الحرية والمساواة، بما ينسجم مع المبادئ الدولية ويستجيب لتطلعات مجتمعنا نحو مزيد من الاستقرار والعدالة.



www.presidence.mr

Dans sa ferme volonté de protéger l'ensemble des libertés collectives et individuelles, la Mauritanie a inscrit dans sa Constitution toutes les dispositions de nature à assurer leur protection tout comme elle a mis en place des mécanismes juridiques, institutionnels et juridictionnels visant à garantir les droits et libertés fondamentales (liberté d'expression, liberté de presse, d'association et de réunion, liberté d'aller et venir, et droit à la persévération

tions) relatifs aux droits de l'homme, et qui ont une prééminence sur les législations nationales, sont pour la Mauritanie des normes et des engagements qui ont trouvé leur traduction dans la législation du pays ainsi que dans la pratique de ses cours et tribunaux.

L'ancrage de la consécration du principe de la primauté de la norme internationale s'est consolidé au cours des sept dernières années par l'ad-

de l'Homme et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sont garantis.

Dans son préambule la Constitution stipule : «Considérant que la liberté, l'égalité et la dignité de l'homme ne peuvent être assurées que dans une société qui consacre la primauté du droit, soucieux de créer les conditions durables d'une évolution sociale harmonieuse, respectueuse des préceptes de l'Islam, seule source de droit et ouvert aux exigences du monde moderne, le peuple

« C'est la patrie qui unit tous ses habitants par un lien fort de citoyenneté républicaine, fondé sur l'égalité en dignité, en droits et en devoirs ; qui préserve les libertés de tous ses citoyens, les valeurs et enseignements de leur sainte religion et garantit, dans l'unité et l'harmonie, leurs identités culturelles dans toute leur richesse et leur diversité».

(Extrait Président de la République)

«Nous oeuvrons à la consolidation de l'État de droit et des institutions, à la promotion des libertés individuelles et collectives et à la lutte contre tous les comportements contraires aux droits de l'homme, en mettant en œuvre le plan national de lutte contre la traite des êtres humains et en œuvrant à l'harmonisation de nos lois avec les conventions et traités internationaux pertinents que nous avons ratifiés».

(Extrait Président de la République)

de la vie privée et de l'espace civique). Tous ces droits et libertés ne connaissent aucune restriction en dehors de celles énoncées explicitement par la loi.

Au cours des sept dernières années, la Mauritanie a accompli des progrès tangibles dans la protection des libertés et des droits humains, inscrits dans sa Constitution et renforcés par de multiples conventions internationales.

C'est ainsi que les dispositions des instruments juridiques internationaux (Pactes et Conven-

hésion et la ratification par la Mauritanie de nouvelles conventions internationales et régionales, particulièrement dans le cadre de l'Union Africaine, et surtout par le parachèvement des instruments juridiques nationaux et la mise en place de mécanismes de suivi pour s'assurer de la conformité des textes et de leur application avec les engagements supranationaux du pays. A ce titre, tous les droits civils, politiques, économiques et sociaux, et toutes les libertés proclamées par la Déclaration Universelle des Droits

mauritanien proclame, en particulier, la garantie intangible des droits et principes suivants :

- Le droit à l'égalité,
- Les libertés et les droits fondamentaux de la personne humaine,
- Le droit de propriété,
- Les libertés publiques et les libertés syndicales;
- Les droits économiques et sociaux ,
- Les droits attachés à la famille.

« La Mauritanie reste attachée au soutien d'une presse professionnelle et responsable qui accomplit sa mission en toute liberté et transparence, dans le respect de la déontologie. »

(Extrait Président de la République)

« Je suis attaché à une presse libre, transparente et professionnelle, que je considère comme essentielle pour bâtir une société consciente de ses droits. »

(Extrait Président de la République)

En son article 10, la Constitution affirme également la garantie par l'Etat des libertés publiques et individuelles suivantes :

- La liberté d'entrer et de s'établir dans toutes les parties du territoire de la République ,
- La liberté d'entrée et de sortie du territoire national,
- La liberté d'opinion et de pensée,
- La liberté d'expression et de réunion,
- La liberté d'association et la liberté d'adhérer à toute organisation politique ou syndicale,
- La liberté d'adhésion au parti politique de son choix est libre pour tout mauritanien ayant atteint la majorité,
- le Renforcement des mesures légales et réglementaires tendant à assurer le respect de la vie privée, notamment par médias sociaux,
- La liberté du commerce et de l'industrie ,
- La liberté de création intellectuelle, artistique et scientifique.

Au titre de l'alinéa 3 de l'article 13 de la Constitution, l'honneur et la vie privée, l'inviolabilité de la personne humaine, de son domicile et de sa correspondance sont garantis.

En consignait ces droits et libertés dans le préambule de sa Constitution, la Mauritanie inscrit dans son texte fondamental les principes de l'universalité, de l'interdépendance, de l'indivisibilité et de l'égale importance des droits de l'Homme qu'ils soient politiques, civils, économiques, sociaux ou culturels.

La consécration de ces droits et libertés a été marquée ces sept dernières années par une action soutenue des pouvoirs publics mauritaniens en faveur de la consolidation du socle des libertés dans le cadre d'une synergie qui a impliqué le gouvernement, le parlement et les parlementaires, les syndicats et les organisations patronales, les Ordres professionnels, les associations culturelles, la presse et les médias, les Ulémas, les représentants des collectivités locales, les Organisations Non Gouvernementales et les associations.

Les actions conduites dans le cadre de la protection des libertés ces dernières années, selon le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, ont valu à la Mauritanie une reconnaissance internationale en raison des grands efforts déployés pour promouvoir et protéger les droits et libertés et préserver la dignité humaine. Cette performance est le fruit du climat d'ouverture et de dialogue constructif avec les différents acteurs, qui a été instauré par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Moha-

«Le gouvernement a œuvré à la mise à jour des plans d'action sectoriels pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale des droits de l'homme et, dans ce cadre, a adopté un ensemble de mesures incluant (...) l'organisation d'ateliers nationaux visant à intégrer les concepts relatifs aux droits de l'homme dans les programmes scolaires».

(Extrait Premier ministre)

«Le classement de notre pays au niveau 2 de l'indice de lutte contre la traite des personnes a été maintenu dans le rapport annuel du département d'État américain».

(Extrait Premier ministre)

«L'année 2025 a été marquée par des réalisations concrètes, notamment la réalisation d'un ensemble de mesures pratiques dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la promotion et la protection des droits de l'homme (2024-2028)».

(Extrait Premier ministre)

med Ould Cheikh El Ghazouani, dès son premier mandat, ce qui a donné lieu à des progrès remarquables dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés

individuelles et collectives. Sa vision, depuis son accession au pouvoir, a servi de boussole à la politique générale du gouvernement et a abouti à des réalisations importantes qui ont permis de renforcer la sérénité et la paix civile, de consolider la cohésion nationale et de traiter toutes les formes d'injustice et d'inégalité.

C'est ainsi que le cadre législatif et institutionnel régissant les Droits de l'Homme a connu de nombreuses améliorations rapides, au cours desquelles une série de nouvelles lois ont été adoptées, renforçant la protection des droits et libertés et contribuant à harmoniser le système juridique national avec les dispositions des traités internationaux pertinents. On peut citer parmi ces textes, à titre d'exemple non exhaustif, la loi relative aux associations, organismes et réseaux, qui a approuvé le système de déclaration au lieu du système d'autorisation préalable, et la loi d'orientation du système éducatif national, qui consacre le projet d'école républicaine et étend l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de quinze ans, ainsi que les lois de lutte contre la corruption, de promotion des partis politiques, de liberté de la presse, de réglementation de l'immigration, en plus du texte relatif à la détermination de la liste des travaux dangereux et interdits aux enfants.

D'autres mesures, comme le fait savoir le commissaire aux Droits de l'Homme, ont porté sur la réforme et le renforcement de l'efficacité des institutions liées aux Droits de l'Homme, à la création de nouvelles institutions, ainsi que sur le développement et le soutien des différents acteurs et militants dans ce domaine de la protection des droits et des libertés. À cet égard, l'Observatoire national des droits de la femme et de la jeune fille, l'Autorité nationale de lutte contre la





”

«En 2023, la Mauritanie a adopté une stratégie nationale de promotion et de protection des Droits de l'Homme pour la période (2024-2028), la première du genre, qui intègre les recommandations acceptées lors de la troisième session de l'Examen périodique universel, dans le but de renforcer l'État de droit, de protéger les libertés, de réaliser la justice sociale et de garantir la jouissance effective des Droits de l'Homme dans un cadre de stabilité, de réforme et de bonne gouvernance».

(Extrait Commissaire aux Droits de l'Homme)

“

traite des personnes et le trafic de migrants, le Tribunal spécialisé dans la lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le trafic de migrants, l'Autorité nationale de lutte contre la corruption, l'Institut supérieur de la magistrature, l'Autorité de protection des données à caractère personnel et l'Observatoire national de l'environnement et du littoral ont été créés, en plus du Comité technique multisectoriel chargé de l'élaboration des rapports et du suivi des recommandations dans le domaine des Droits de l'Homme.

Des progrès significatifs ont été réalisés dans les domaines de la promotion des droits civils et politiques, des libertés publiques, de la justice, de l'accès à l'état civil, des droits des femmes, de la protection des droits de l'enfant, et de la promo-

”

tion et protection des droits des personnes handicapées dans le domaine des droits économiques et sociaux, de la décentralisation, de l'extension de la couverture sanitaire, de l'environnement, de l'accès durable à l'eau et à l'assainissement, et de la coopération avec les mécanismes internationaux des Droits de l'Homme, en plus des progrès réalisés dans la lutte contre la corruption et la traite des personnes.

Ainsi, progressivement et avec assurance et grande efficacité, la Mauritanie a su parachever son architecture de protection des droits et des libertés, d'opérationnaliser les mécanismes pour en assurer le suivi et l'application et de réaliser d'énormes progrès sur ce plan en un temps record.

HMS

« La Mauritanie a connu un net progrès en termes de liberté de la presse au cours des dernières années, sous l'impulsion du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani attaché à la concorde civile et aux libertés publiques. L'efficacité des mesures mises en œuvre doit être désormais évaluée et visibilisée. Les recommandations portées par RSF peuvent permettre de les consolider plus encore. Enfin, la Mauritanie a aujourd'hui un rôle moteur à jouer pour la liberté de la presse sur le continent africain, en particulier dans l'espace sahélien ».

(Extrait Directeur général Reporter Sans Frontières) ”

Instruments et mécanismes de protection des libertés en Mauritanie

En Mauritanie, la protection des libertés repose sur une architecture juridique et institutionnelle complète. Elle s'articule autour de la Constitution (qui consacre les droits fondamentaux), des traités internationaux ratifiés (qui ont une autorité supérieure aux lois), ainsi que d'organes de contrôle nationaux et internationaux.

1 Les Instruments Juridiques : la défense des libertés publiques s'appuie sur plusieurs textes fondamentaux et lois spécifiques.

La Constitution: elle garantit la liberté d'opinion, d'expression, de réunion, d'association, ainsi que le droit de grève.

Les Engagements Internationaux : la Mauritanie a ratifié les principaux instruments de l'ONU, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Convention contre la torture.

Législation contre l'esclavage : des tribunaux spécialisés ont été institués pour lutter contre l'esclavage et les pratiques assimilées, renforçant la répression et l'accès à la justice.

2. Les Mécanismes Institutionnels Nationaux

Ces organes veillent au respect des droits et des libertés sur le territoire. Les Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) : notamment la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), qui a un statut consultatif et d'enquête.

Le Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT): chargé de visiter les lieux de détention pour prévenir les abus.

La HAPA: la Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel (HAPA) veille à garantir la liberté de la presse et l'accès aux médias.

3. Les Mécanismes Internationaux et Régionaux

En cas de défaillance ou en complément des voies de recours internes, des mécanismes supranationaux peuvent être sollicités. Les organes de traités de l'ONU: le Comité des droits de l'homme examine périodiquement la Mauritanie et reçoit des plaintes individuelles via les protocoles facultatifs.

Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) en Mauritanie: il fournit une assistance technique et surveille les violations sur place, avec un bureau situé à Nouakchott.

La Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP): instance régionale où les citoyens ou ONG peuvent soumettre des communications en cas de violation des droits garantis par la Charte africaine.



LA BANQUE
MONDIALE



Le Projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN)

Un Projet phare en décentralisation et développement local et urbain

Le Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN), est Cofinancé par le Gouvernement mauritanien et la Banque Mondiale pour un montant total initial de 71 Millions USD sur une durée de 5 ans (2020- 2025) ; le Projet a bénéficié en 2023 d'un financement additionnel de 23 millions de dollars USD portant l'enveloppe globale à 98,3 Millions USD y compris la contrepartie et sa prolongation jusqu'à décembre 2027.

Le Projet MOUDOUN vise comme objectifs : le financement d'infrastructures, l'amélioration de l'accès aux services urbains, l'amélioration des finances locales et le renforcement du processus de décentralisation et des capacités des Collectivités Territoriales dans les villes de sa zone d'intervention qui couvre aujourd'hui 9 villes : Rosso, Sélibaby, Kiffa, Aloun, Néma, Bassiknou, Adel Bagrou, Camp de M'Berra, Fassala dont relève administrativement M'Berra et Kaédi qui a été ajoutée suite à la restructuration du Projet en 2023.

2- Construction d'une bretelle de désenclavement des réfugiés du Camp de M'Berra sur un linéaire de 11 km

3- Démarrage des travaux de voirie sur un linéaire de 17 Km au profit des villes de Kiffa, Aloun, Sélibaby, Bassiknou et Adel Bagrou

4- Construction, réhabilitation et équipements des hôtels de villes des communes bénéficiaires.

5- Construction de 3 Centres d'Enfouissement Technique (CET) selon les normes et standards Internationaux et leur dotation en équipements et matériels roulants dont 1 à Kiffa inauguré en avril 2026, 1 à Rosso dont les travaux sont achevés à 95% et 1 à Kaédi dont les travaux viennent de démarrer.

6- Réalisation et aménagements de plusieurs Places Publiques (Kiffa, Néma, Aloun).



Les interventions du Projet MOUDOUN s'inscrivent dans les priorités et engagements de Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, visant la promotion du développement local et l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Malgré son lancement dans un contexte covid et post-covid et le démarrage tardif de ses projets structurants, MOUDOUN enregistre aujourd'hui à son actif plusieurs réalisations phares dont les principales sont :

Sur le plan des investissements en projets structurants

1- Construction en cours d'une centrale solaire à Bassiknou- M'Berra qui permettra l'accès à l'électricité pour les réfugiés du Camp de M'Berra et l'éclairage pour les populations de 21 localités avoisinantes

7- Acquisition de 7 camions-citernes au profit des 7 communes.

8- Elaboration des SDAU en cours de finalisation pour 10 villes : Nouadhibou, Kiffa, Kaédi, Zouerate, Sélibaby, Atar, Ouérou, Aloun, Néma et le camp des réfugiés de M'Berra.

9- Réalisation des travaux d'assainissement et de curage à Rosso et Kaédi.

10- Achèvement en cours de l'Etude Plan d'Action et de Prévention des Inondations pour la Résilience Urbaines (PAPIRU) de Kaédi et de Rosso.

11- Dotations et équipements de l'ONAS et de la DGSCGC, en équipements et matériels nécessaires à la prévention et lutte contre les inondations : tractopelle, véhicules (hydrocureur), groupe électrogène, motopompes, équipements de sauvetage et de secours, ainsi que véhicules et tricycles.

12- Réalisation de plusieurs projets d'embellissements des villes (portails, ronds-points, plantations d'arbres d'ornements, éclairages publics, etc.).



Sur le plan des appuis institutionnels et renforcement des capacités

- 1- Elaboration /Actualisation des PDC (Plans de Développement Communal) des communes
- 2- Equipement des communes et des administrations en matériels informatiques et mobiliers de bureaux
- 3- Appuis à l'élaboration de la SNDDL et Assistance Technique à sa mise en œuvre
- 4- Appuis à la mobilisation des recettes propres des communes par le déploiement du logiciel Al Mouhassil
- 5- Appui à l'élaboration de la SNGDS (Stratégie Nationale de Gestion des Déchets Solides)
- 6- Appui à la préparation/formulation du Programme National D'appui à la Décentralisation
- 7- Financement voyage d'études au profit des cadres des administrations centrales partenaires, de l'AMM et des élus (maires des communes et présidents de régions)
- 8- Appuis en renforcement des capacités des administrations centrales (sessions de formation, études)
- 9- Ateliers de formation au profit des cadres centraux, des Services déconcentrés, des élus et personnels des Collectivités Territoriales (Communes et Régions)
- 10- Elaboration de Plans pour maintenance et entretien des Infrastructures pour les communes avec un fonds de soutien octroyé par MOUDOUN pour inciter les communes à prévoir l'entretien des infrastructures.



A 17 mois de sa clôture, ce bilan du Projet MOUDOUN est certes globalement positif mais la tâche demeure à la fois ardue et exaltante pour poursuivre ces acquis dans la dynamique de concertation, de transparence, de visibilité des actions du Projet que la Cellule de Coordination compte désormais instaurer comme démarche pour rattraper les retards et achever, dans les règles de l'Art et le respect des mesures de sauvegardes environnementales et sociales, les sous projets d'investissements et infrastructures en cours sur financement de l'un des plus grands projets de la Banque Mondiale, à savoir le Projet MOUDOUN sur lequel tant d'espoirs ont été fondés dès son démarrage en 2021.



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel SWEDD+

Plaidoyer pour l'Émergence :

L'impact stratégique du SWEDD+ en Mauritanie



La vision stratégique de son excellence le Président de la République **Monsieur Mohamed Ould Chelkh El Ghazouani**, à long terme et son engagement indéfectible en faveur du capital humain constituent la pierre angulaire de l'action et des objectifs du Projet Swedd+. En plaçant l'équité sociale, la réforme éducative et la capture du dividende démographique au centre des priorités nationales, Son excellence, insuffle la dynamique néces-

et sociales de notre pays. Cette volonté politique se traduit dans la Politique Générale du Gouvernement à travers une coordination intersectorielle fluide, essentielle au déploiement efficace du projet dans six wilayas cibles (Hodh El Charqui, Hodh El Gharbi, Assaba, Gorgol, Brakna et Guidimakha).

La transition démographique amorcée en Mauritanie, caractérisée par une baisse conjointe de la fécondité et de la mortalité maternelle, ouvre une opportunité économique historique. pour capitaliser sur ce levier, le Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD+) s'impose comme le moteur d'un changement social et comportemental profond.

Une Approche holistique et systémique

Pour maximiser l'impact du projet dans les six wilayas, le SWEDD+ déploiera quatre interventions interconnectées qui s'attaqueront simultanément aux barrières éducatives, sociales et économiques :

Soutien scolaire multiforme aux filles : Octroi de bourses, transport, hébergement et kits pour garantir la rétention des filles au secondaire. **Ceci permettre de réduire la charge financière de l'éducation des filles sur les ménages** ;

Espaces sûrs : Plateformes d'apprentissage développant les compétences de vie et la sensibilisation **à la santé reproductive, afin de développer des attitudes favorables pour une maternité sans risque** ;

Clubs des futurs maris : Dispositif de déconstruction des stéréotypes pour engager les hommes en faveur des droits socio-économiques des femmes ;

Autonomisation économique : Orientation, renforcement des capacités et accès aux financements pour les femmes non scolarisées.



Félicitation

A l'occasion de l'anniversaire de l'investiture du Président de la République, le Directeur Général de l'Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et des Pêches et l'ensemble de son personnel, présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son excellence, Monsieur **Mohamed Cheikh El Ghazouani**



Institut Mauritanien de
Recherches Océanographiques
et des Pêches

L'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches est un établissement public à caractère administratif, ses missions sont les suivantes :

- contribue au développement et à la croissance du secteur de la pêche
- contribue à la durabilité des ressources halieutiques .
- contribue à la Préservation des écosystèmes côtiers

Au cours de la première année du second mandat du Président de la République, plusieurs réalisations ont été accomplies, notamment :

- * Construction et opérationnalisation d'un centre complet et avancé de l'institut à Nouakchott.
- * Réalisation de nombreuses campagnes scientifiques
- * Reconstruction du navire de recherche Al awam
- * Lancement de la construction d'un navire de recherche avancée
- * validation du plan scientifique de l'institut pour la période 2024-2029 .
- * Lancement de la construction du siège de l'institut à Nouadhibou.



Ministère de la Transformation
Numérique et de la Modernisation
de l'Administration



Centre de Formation et
d'Échanges à Distance

Mandat stratégique et positionnement institutionnel

Institué par décret du conseil des ministres en mai 2021, le Centre de Formation et d'Échanges à Distance (CFED) s'inscrit dans la feuille de route nationale pour l'accélération de la transformation numérique. Sa mission cardinale consiste à impulser une dynamique inclusive de diffusion de la culture numérique, d'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les systèmes éducatifs et administratifs, et de renforcement des compétences des ressources humaines publiques et privées.

En tant qu'établissement public à caractère administratif, le CFED agit comme un levier opérationnel de la modernisation de l'État, en phase avec les objectifs de développement durable et les priorités de souveraineté numérique nationale.

Bilan des réalisations majeures (2024-2026)

Projet de classes numériques et de soutien scolaire à distance - Élèves de Terminale

Dans une logique de réduction des fractures territoriales et numériques, le CFED a déployé un dispositif hybride de classes numériques et de tutorat à distance au bénéfice des élèves de terminale de 12 lycées répartis dans 12 régions de l'intérieur du pays. Cette initiative a permis de toucher directement plus de 2 100 apprenants.

Impact mesuré :

Le taux de réussite au baccalauréat dans les établissements concernés est passé de 3,85 % (session 2023) à 17 % (admis et qualifiés pour la session complémentaire, session 2024), soit une progression de plus de 340 %, attestant de l'efficacité pédagogique du modèle déployé.

Elaboration d'un plan stratégique national de renforcement des capacités numériques de l'État

Le CFED a conduit une étude prospective ayant abouti à la formulation d'un plan stratégique global de montée en compétences des agents publics, décliné en un plan d'action prioritaire ciblant 300 fonctionnaires issus de plus de 20 départements ministériels.

Orientation stratégique :

Ce dispositif vise à accroître l'efficacité administrative par des modules adaptés aux enjeux contemporains, notamment en matière de cybersécurité, de protection des données à caractère personnel et d'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus métiers.

Centre de Formation et d'Échanges à Distance CFED



محمد سليمان ولد زبال
Mohamed Souleymane SALLAL

Déploiement pilote du Guichet Numérique de proximité

Afin de concrétiser la vision d'une administration dématérialisée accessible à tous, trois guichets numériques ont été inaugurés dans les mairies des communes de Teyragh-Zeina, Ararat et Teyarett (Nouakchott).

Finalités opérationnelles :

- Accompagnement personnalisé des usagers dans leurs démarches en ligne ;
- Assistance multicanal (présentiel et centre d'appels dédié) ;
- Renforcement de l'inclusion numérique des populations les plus éloignées des usages digitaux.

Plateforme TAMAKOUN - Passeport Numérique

Le CFED a conçu et administre la plateforme TAMAKOUN, espace digital d'auto-formation et de certification aux compétences numériques. Cette initiative répond à un double objectif :

- Professionnalisation des fonctionnaires : amélioration de la productivité administrative ;
- Employabilité des jeunes : renforcement des compétences des demandeurs d'emploi en vue de leur insertion sur le marché du travail numérique.

Déploiement national d'une plateforme LMS pour la formation continue des enseignants du fondamental

Une plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) et des centres locaux ont été aménagés dans l'ensemble des Inspections Départementales de l'Éducation Nationale (IDEN), couvrant ainsi la totalité des moughataas du pays.

Objectifs pédagogiques et institutionnels :

- Formation continue, flexible et certifiante à destination d'environ 20 000 enseignants ;
- Renforcement des compétences pédagogiques et numériques ;
- Création d'un référentiel de compétences et d'un espace de validation des acquis.

Perspectives stratégiques et engagement institutionnel

À travers ces réalisations, le CFED confirme son rôle d'opérateur clé de la modernisation de l'administration et de l'éducation en Mauritanie. Son modèle hybride, alliant innovation technologique, ingénierie pédagogique et proximité territoriale, constitue un vecteur essentiel de la souveraineté numérique nationale.

Le Centre entend poursuivre sa montée en puissance à travers :

- L'extension du dispositif des classes numériques à l'ensemble du territoire ;
- La généralisation du guichet numérique à l'échelle nationale ;
- Le développement de partenariats académiques et technologiques.

Instauration de la justice et de l'inclusion sociales

Amélioration du Registre Social et développement d'une économie solidaire



Par Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdih

En Mauritanie l'assistance aux couches sociales vulnérables est une préoccupation des pouvoirs publics en application des orientations du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Cette vision s'est concrétisée par le gouvernement avec des programmes de protection sociale mis en œuvre par la délégation générale de lutte contre l'exclusion et de la solidarité nationale (Taaזור) et le Commissariat à la Sécurité alimentaire CSA ainsi que d'autres institutions étatiques.

Protection sociale

Parmi les interventions les plus récentes figurent des distributions monétaires (cash transfert) effectuées au mois de juin au profit de tous les ménages inscrits dans le registre social, soit plus 352 000 foyers, répartis sur l'ensemble des wilayas de la Mauritanie, ce qui correspond à plus de deux millions de citoyens. Cette opération dénommée «Aoun» prévoit également la distribution de paniers alimentaires à plus de 155 000 ménages parmi les plus vulnérables inscrits dans le registre social, couvrant ainsi les besoins d'environ un million de citoyens à travers le pays. Elle a pour objectif de faire face aux effets négatifs de la crise au Moyen-Orient, qui a eu un impact significatif sur les prix des combustibles et des produits de première nécessité.

La délégation TAAZOUR, a consacré 240 milliards et 00 millions d'ouguiyas à des programmes de protection sociale, de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables depuis sa création, selon le premier responsable de cette institution, M. Sidi Ould Moulaye Zein. Il a ajouté que cette mobilisation financière s'inscrit dans la priorité accordée à la dimension sociale par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui a fait du développement humain, de la dignité et de l'inclusion sociale un axe majeur de son action publique, réitérant que TAAZOUR est le principal bras opérationnel de l'État dans la mise en œuvre des politiques de solidarité et de réduction de l'exclusion.

L'approche globale adoptée par TAAZOUR combine soutien financier, accompagnement social, accès aux services essentiels et autonomisation économique, avec l'objectif de faire évoluer les ménages bénéficiaires d'une logique d'assistance vers une insertion durable dans le tissu économique et social.

Au plan éducatif, la politique de discrimination positive en faveur des enfants issus de familles inscrites dans le registre social a permis à 13 400 étudiants de bénéficier de bourses universitaires mensuelles allant de 13 500 à 20 000 MRO selon les filières, tandis que des élèves issus de milieux défavorisés ont pu intégrer des établissements d'excellence avec une bourse mensuelle de 30 000 MRO.

Pour faire face à la cherté des soins médicaux qui deviennent de plus en plus un fardeau significatif pour les ménages pauvres, Taazour prend en charge l'assurance maladie des familles nécessiteuses et vulnérables identifiées via le Registre Social Unifié. Ces citoyens bénéficient d'une couverture médicale gratuite via la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

Ce programme couvre des centaines de milliers de personnes, leur donnant accès à des soins gratuits ou fortement subventionnés (médicaments, consultations, hospitalisations).

Voici les modalités de prise en charge :

- **Gratuité totale** : les familles nécessiteuses enregistrées par Taazour ne paient pas de cotisations mensuelles.
- **Carte d'assurance maladie** : la distribution de ces cartes d'assurance maladie permet de s'identifier directement auprès des hôpitaux et structures partenaires de la CNAM.
- **Services inclus** : la prise en charge concerne les consultations, les soins, la maternité et une grande



partie des prescriptions médicales. Taazour a réalisé 110 structures de santé équipées, 60 autres en cours de construction, ainsi que de la mise en service de 350 postes de santé et 34 centres de santé. En matière d'autonomisation économique, TAAZOUR déclare avoir financé entre 13 000 et 14 000 projets sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit des initiatives qui couvrent des activités variées : petits commerces, moulins, production agricole ou élevage, avec pour ambition de transformer les bénéficiaires de l'aide sociale en acteurs économiques productifs.

Dans la même logique de proximité, la Délégation dit avoir soutenu 1 304 points de distribution, afin de garantir l'accès aux produits de première nécessité dans les différentes localités du pays.

Le bilan de la délégation TAAZOUR met, également, en avant d'importants investissements dans

les infrastructures de base. Dans le domaine de l'hydraulique, TAAZOUR réclame 420 projets achevés, 113 nouveaux réseaux d'eau construits et 240 châteaux d'eau mis en service.

Sur le plan énergétique, 12 centrales solaires ont été réalisées, en plus de 210 kilomètres de réseaux moyenne tension, 04 kilomètres de réseaux basse tension et de l'accès au gaz domestique pour plus de 20 000 ménages.

Distributions gratuites des produits alimentaires

Au cours de ces sept dernières années, 932.064 ménages au niveau national ont bénéficié des distributions gratuites, effectuées par le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA), à travers une quantité globale de 68.220 tonnes de produits alimentaires essentiels comme le riz, le sucre, le blé, d'huile de table, les pâtes alimentaires, les lentilles, la farine et les dattes.

Annuellement, le CSA effectue des distributions alimentaires gratuites au profit de 133.000 ménages pour une quantité globale de 0.700 tonnes de produits alimentaires essentiels. En 2020, 180.000 ménages dont 155.408 pour le mois de juin ont bénéficié des distributions alimentaires gratuites.

Programme El Maaouna pour les aides financières

Au cours de ces sept dernières années, le CSA a dépensé avec le soutien de ses partenaires pendant les périodes de soudure des transferts monétaires réguliers au profit de 205.408 ménages, pour un montant global de 22.488.08000 MRO, soit des transferts annuels de 3,1 milliards MRO au profit de 20354 ménages de faible revenu.





Aide aux victimes d'incendies et aux handicapés

Au total 20.700 familles reçoivent des soutiens du CSA de manière urgente dans le cadre de l'assistance aux citoyens nécessiteux, aux démunis et aux victimes d'incendies, à travers des demandes transmises par les autorités administratives.

Il s'agit des aides alimentaires s'élevant au total à 2803 tonnes de denrées de base, comprenant le riz, le sucre, l'huile de cuisine, les dattes et les pâtes alimentaires.

Programme de soutien aux villages de la bande frontalière

400 millions MRO pour financer les interventions du programme dans les villages frontaliers

Le Commissariat a également lancé en novembre 2021 un programme ciblant 272 villages adjacents à la bande frontalière dans les wilayas du Hodh -Charghi, du Hodh El Gharbi, de l'Assaba et du Guidimakha. Plus de 30.000 familles des villages frontaliers ont bénéficié d'un montant de 400 millions MRO

pour financer les interventions du programme dans les villages frontaliers au cours de l'année 2022. Au total 30.000 familles des villages ciblés dans les wilayas mentionnées ont reçu 4500 tonnes de blé d'une valeur de 840 millions MRO.

Programme de nutrition communautaire

Le Commissariat met en œuvre un programme de nutrition communautaire ciblant les enfants de moins de 5 ans ainsi que les femmes enceintes et allaitantes présentant des symptômes de malnutrition modérée.

Après avoir mené une campagne de diagnostic sur le terrain des personnes ciblées en coopération avec les services de santé dans toutes les wilayas, des centres de nutrition ont été ouverts dans les zones concernées sur la base des résultats du diagnostic. Ces centres sont approvisionnés en farine nutritionnelle riche en vitamines et compléments alimentaires, dont bénéficient les enfants des milieux les plus fragiles exposés aux risques de malnutrition.



Pour accomplir cette mission, la Délégation générale à la Solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (Taaזור) a adopté cinq programmes spécialisés avec des interventions spécifiques.

Il s'agit des programmes "Bmal" pour garantir la sécurité alimentaire, de "Tekavoul" pour renforcer l'efficacité des filets de sécurité sociale et améliorer le pouvoir d'achat, de "Dari" pour améliorer le cadre de vie, d'"El Baraka" pour la promotion et l'insertion économique, et "Cheila" pour faciliter l'accès aux services de base.

Le programme Cheila facilite l'accès des groupes vulnérables aux services essentiels, car ce programme multidimensionnel couvre divers secteurs fondamentaux comme l'éducation, la santé, l'eau et l'énergie, en fournissant des solutions concrètes et adaptées aux défis de développement et d'intégration sociale pour les couches les plus fragiles dans toute la Mauritanie.

Les principales missions :

- * Étendre le réseau des écoles dans les milieux vulnérables et généraliser les cantines scolaires dans les établissements éducatifs ;
- * Renforcer l'infrastructure sanitaire et élargir la portée de l'accès aux services médicaux ;
- * Développer les installations hydrauliques pour garantir l'accès à l'eau potable dans les zones de précarité ;

* Approvisionner les régions en énergie et encourager l'utilisation de l'énergie alternative et durable.

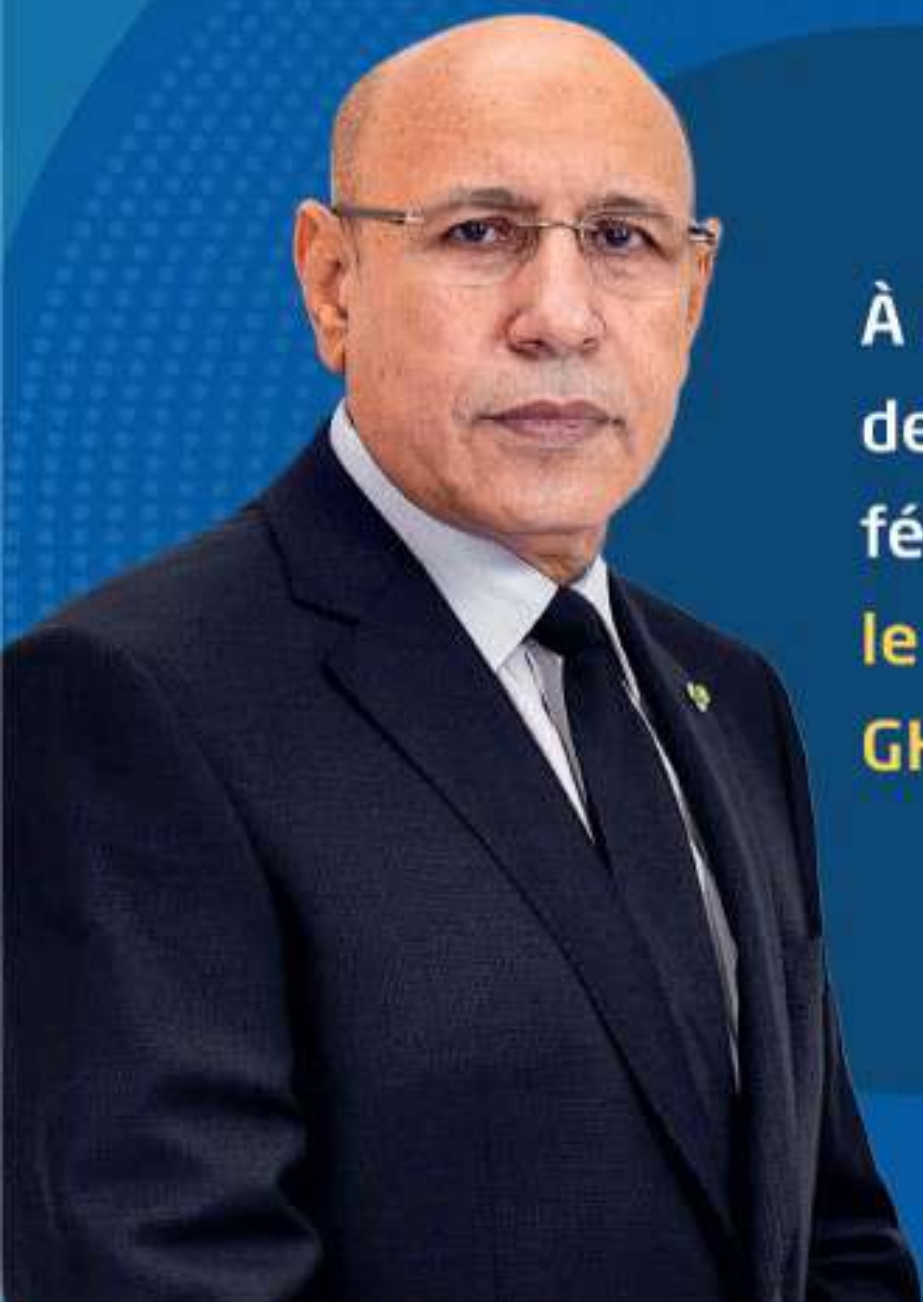
Les objectifs :

- * Réduire les disparités en facilitant l'accès des groupes les plus vulnérables aux infrastructures de base ;
- * Améliorer les conditions de vie des familles dans les milieux fragiles en fournissant les services essentiels ;
- * Renforcer le capital humain des groupes vulnérables en soutenant l'éducation et la santé, comme deux piliers du développement durable ;
- * Accélérer le développement local en renforçant l'accès à l'eau potable et à l'énergie par l'électrification des zones rurales fragiles ou leur approvisionnement en énergie propre (énergie solaire) ;
- * Encourager l'utilisation du gaz butane pour réduire la consommation de bois et de charbon nuisibles à l'environnement.

Au plan éducatif, ces programmes ont permis la construction et l'équipement de 107 installations scolaires dans plusieurs wilayas et la mise en œuvre du programme national de nutrition scolaire, qui cible avec ses rations alimentaires 100 000 élèves dans toutes les wilayas. TAAZOUR fournit 80% de son financement pour garantir ainsi la continuité et l'efficacité du programme.

Dans le domaine sanitaire, TAAZOUR, via ses programmes, a procédé à la construction et à l'équipement de 21 structures de santé dans différentes régions du pays dont un centre de santé intégré à El Mina.

Au plan énergétique, Taaזור a un bilan globalement positif avec l'installation de 12 stations d'énergie solaire indépendantes pour renforcer l'électrification des zones reculées, le raccordement de 9 zones rurales aux réseaux de la SOMELEC et la distribution de 20 000 kits de bouteilles de gaz butane équipées de leurs fourneaux, pour contribuer à la transition vers une énergie plus propre et plus accessible.



À l'occasion du septième anniversaire de son investiture, Mattel adresse ses félicitations à Son Excellence Monsieur le Président Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI.



UN PIONNIER DES SOLUTIONS LOGISTIQUES EN MAURITANIE DEPUIS 1972



Tel:
+222 45 25 27 40



Siteweb:
www.sogeco-sa.mr



Adresse:
Route de l'Aéroport,
BP : 351, Nouakchott,
Mauritanie.

Une confiance retrouvée des partenaires



**** Par Baba Dianfa Traoré**

A l'heure actuelle, l'économie mauritanienne confirme sa transformation structurelle. Portée par le mégaprojet gazier de Grand Tortue Ahmeyim et l'expansion minière, la croissance devrait s'établir entre 4,3 % et 5,1 % en 2026. Cette dynamique attire des investissements massifs des bailleurs internationaux. Grâce au champ Grand Tortue Ahmeyim, la Mauritanie est devenue exportatrice de gaz naturel liquéfié. De plus, la construction de la première centrale à gaz à N'Diogo (230 MW) par ACWA Power renforce la souveraineté énergétique.

Il est important de rappeler que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a assumé la présidence tournante de l'Union africaine du 17 février 2024 au 15 février 2025. Durant son mandat à la tête de l'organisation, ses actions se sont

articulées autour de plusieurs axes dont, entre autres, les réformes économiques et financières (plaidoyer actif pour un traitement plus équitable de la dette africaine, l'allègement du fardeau financier des pays du continent et un meilleur accès aux financements internationaux. A y ajouter la médiation et la diplomatie, comme par exemple l'implication dans plusieurs dossiers de médiation régionale, notamment la crise dans les Grands Lacs et les transitions politiques au Sahel. Renforcement du multilatéralisme : Promotion du partenariat et du dialogue international pour servir les intérêts de l'Afrique sur la scène mondiale.

Accélération de la diversification économique

La confiance retrouvée des partenaires est matérialisée par la Banque Africaine de Développement (BAD), qui a engagé 659 millions de dollars US sur la période récente. La Banque Mondiale déploie également un nouveau cadre stratégique (2026-2030) centré sur la diversification et l'emploi.

Des institutions comme Attijariwafa Bank organisent des rencontres à Nouakchott pour stimuler les partenariats d'affaires et l'intégration industrielle. De nouveaux groupes (comme Murphy OIL ou Chariot Energy) étendent l'exploration offshore.

La réalisation de l'ambition de la Mauritanie d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2050 nécessitera une accélération de la diversification économique.

Atouts pour réussir la transformation économique

Au cours des deux dernières décennies, l'économie mauritanienne a enregistré une bonne croissance moyenne. Le maintien de cette trajectoire dépendra de la capacité à élargir la base productive de l'économie et à stimuler la participation au marché du travail, actuellement inférieure à 50 %. Il identifie un potentiel significatif dans les secteurs complémentaires aux industries extractives, comme l'agriculture, les pêches, l'énergie et le numérique.



الوطنية للتأمين وإعادة التأمين (تصر)
NATIONALE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE
NASR.s.a.



أهل لثقتكم

L'ASSURANCE D'ÊTRE
EN CONFIANCE

Le Directeur Général de la NASR, ainsi que l'ensemble de son personnel, ont l'honneur de présenter leurs plus chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'occasion de l'anniversaire de son investiture.

Siège social et Direction Générale
12, Avenue G. A. Nasser, BP - 163
Nouakchott, Mauritanie
RC 19510 - NIF 31000232

+222 45 25 26 50 / +222 45 25 27 66
+222 45 25 18 18 / +222 45 25 69 58



المقر والإدارة العامة
12 شارع جمال عبد الناصر
ص.ب. 163، نواكشوط، موريتانيا
س.ت. 19510 - رقم 31000232

Agences

Nouadhibou +222 45 74 51 12
Rosso +222 45 56 91 71
Kiffa +222 45 63 22 07
Atar +222 45 46 44 23

الفروع

نواذيبو
روصو
كيفة
أطار



Félicitation

A l'occasion de l'anniversaire de investiture du Président de la République, Le Président de la **Commission Nationale des Hydrocarbures** et l'ensemble de son personnel présentent leurs chaleureuses félicitations à son Excellence **Mr Mohamed Ould Cheikh EL Ghazouani**.



Région de Nouakchott :

Réalisations pionnières en matière de
transformation urbaine et de développement durable

Il s'agit entre autres de la :



01

Préparation des plans de développement durable pour les périodes 2020-2024 et 2025-2029.



05

Mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine, reboisement de la route de l'aéroport Oumtounsy avec plus de 10000 arbustes sur une distance de 27 km, et aménagement de 20 hectares de fermes au profit de 332 bénéficiaires.



02

Réalisation de 320 km de réseaux de distribution d'eau, avec le raccordement de 9000 ménages au réseau, tandis que la troisième phase vise à approvisionner 12000 ménages supplémentaires en eau potable. La Région fournit, également, quotidiennement plus de 400 réservoirs d'eau dont bénéficient 15000 ménages.



06

Élaboration du plan de mobilité urbaine à l'horizon 2040, équipement de 107 carrefours avec des feux de signalisation, dont 26 avec un système smart driving, et création de deux nouvelles lignes de transport urbain.



03

Réhabilitation et équipement de 20 établissements d'enseignement, et lancement d'un programme de formation pour 1500 jeunes hommes et femmes sur des métiers prometteurs.



07

Réalisation de 25 km d'éclairage public à l'énergie solaire en utilisant plus de 750 lampadaires, et alimentation de plusieurs installations publiques en énergie propre.



04

Prise en charge du traitement de plus de 5600 patients issus de groupes sociaux vulnérables, fourniture de médicaments gratuits à 1920 patients souffrant de maladies chroniques, et réalisation de chirurgies à l'étranger pour plus de 80 enfants souffrant de malformations cardiaques congénitales.



08

Contribution au programme d'urgence pour le développement de Nouakchott à travers : le projet du monument "Nesb Al-Oumma" sur une superficie de 1.2 hectare, avec une hauteur de 65 mètres, deux ponts reliant l'entrée et la sortie, et une plateforme supérieure permettant une vue sur la ville, en plus de la réhabilitation des deux lacs "Tahil et Taazour" pour les transformer en espaces de loisirs.



Aussi, la Mauritanie dispose des atouts nécessaires pour réussir sa transformation économique. À ses richesses minières, s'ajoutent la transformation de l'abondance solaire en énergie compétitive, la valorisation des terres agricoles en chaînes agroalimentaires modernes et la coonversion de la connectivité numérique en services à haute valeur ajoutée. Avec l'aide de la Banque mondiale, la Mauritanie met en œuvre des réformes visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales, notamment à travers l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des dépenses fiscales ainsi que la numérisation et la formalisation du secteur informel. Parallèlement, d'autres réformes sont menées pour développer le marché des capitaux national, en particulier, par la mise en service de la Bourse de Nouakchott et du Fonds mauritanien de garantie, ainsi que par les efforts en cours pour obtenir une notation souveraine afin d'accéder aux marchés internationaux des capitaux. En outre, l'adoption en 2025 d'un nouveau code des investissements devrait stimuler les IDE, qui représentaient 13,2 % du PIB en 2024. La mobilisation de fonds provenant de la diaspora reste importante.

Pour mobiliser des financements à grande échelle, la Mauritanie devra renforcer ses ressources nationales tout en développant des partenariats public-privé et des mécanismes de financement climatique pour attirer les investissements dans des secteurs stratégiques comme les énergies renouvelables, le gaz naturel, l'hydrogène vert et l'agriculture intelligente. Elle devra également diversifier les partenariats (Sud-Sud, institutions régionales, finance islamique).

Enseignement supérieur, véritable moteur de la transition numérique

Si les investissements dans les infrastructures sont nécessaires, la véritable clé de voûte de la transition numérique mauritanienne réside dans son capital humain. L'État a compris que la souveraineté technologique et la croissance économique ne peuvent s'importer; elles doivent être cultivées localement. C'est ainsi que l'enseignement supérieur est devenu le fer de lance de cette nouvelle dynamique économique.

L'impact de cette politique volontariste se fait ressentir à tous les niveaux. Le secteur numérique mauritanien, évalué à environ 400 millions de dollars, génère déjà près de 15 000 emplois directs et indirects. L'écosystème des startups connaît une effervescence inédite, avec plus d'une centaine de jeunes pousses recensées, dont plusieurs ont réussi à lever des

fonds significatifs pour développer des solutions innovantes dans des domaines variés comme la FinTech, l'EdTech et l'e-commerce. La digitalisation transforme également les secteurs traditionnels. Le secteur bancaire se mo-

dernise à un rythme soutenu, porté par l'essor des solutions de paiement mobile qui démocratisent l'accès aux services financiers pour une population de plus en plus connectée.



Félicitations

À l'occasion du 7^e anniversaire de l'investiture du Président de la République, Le Directeur Général de l'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à Son Excellence **Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani**, Président de la République, ainsi qu'au peuple mauritanien.



Établissement du Port de la Baie du Repos



Félicitations

À l'occasion du septième anniversaire de l'investiture de Son Excellence le Président de la République, **Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**, le Directeur Général de l'**Établissement du Port de la Baie du Repos** et l'ensemble de son personnel ont le plaisir d'adresser leurs chaleureuses félicitations et leurs meilleurs vœux à Son Excellence ainsi qu'au peuple mauritanien en cette heureuse occasion.



FIRST QUANTUM
MINERALS

**MAURITANIAN
COPPER
MINES SA**



Félicitations

A l'occasion du deuxième anniversaire de l'investiture de Son Excellence **Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani** pour son second mandat et tant que Président de la République Islamique de Mauritanie, le **Directeur Général de la société des Mines de Cuivre de Mauritanie (MCM)**, ainsi que l'ensemble de son personnel, tiennent à lui adresser leurs chaleureuses félicitations et à lui renouveler leurs vœux de succès dans la poursuite de ses hautes missions au service du pays.

Nouakchott en pleine transformation :

Une capitale pensée pour ses habitants et attractive pour ses visiteurs



Le 71^{ème} numéro du magazine Horizons est consacré au septième anniversaire de l'investiture du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Une occasion pour revenir sur les principaux acquis enregistrés dans le domaine du développement. Parmi les réalisations les plus marquantes figure le Programme de développement de la ville de Nouakchott. Le premier juillet dernier, le ministre de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, M. El Houssein Ould Meddou, a annoncé la réalisation de l'ensemble des chantiers engagés dans le cadre de la première phase du

programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott, sauf deux projets en cours d'exécution.

Conçu pour répondre aux besoins croissants d'une capitale en pleine expansion démographique, ce vaste chantier traduit la volonté des pouvoirs publics d'améliorer durablement les conditions de vie des populations, de moderniser les infrastructures urbaines et de renforcer l'attractivité de Nouakchott.

Le Président de la République a personnellement assuré le suivi de l'exécution de la première phase du programme, veillant à la bonne réalisation de chacune de ses composantes. Cette même attention est désormais portée à

la deuxième phase, dont la mise en œuvre est suivie par le Gouvernement sous la coordination du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, afin de garantir une exécution efficace des projets.

Une première phase axée sur les besoins prioritaires

Le 14 novembre 2024, le Conseil des ministres a adopté le programme d'urgence de développement de Nouakchott. Deux mois plus tard, le 20 janvier 2025, le Président de la République lançait officiellement sa mise en œuvre. Préparé conformément aux engagements du programme présidentiel « Mon ambition pour



Bilan du secteur de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Artisanat et de l'Économie Sociale et Solidaire (2019-2026)

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le Gouvernement a engagé, entre 2019 et 2026, d'importantes réformes structurelles et des investissements stratégiques visant à développer un capital humain qualifié, promouvoir l'emploi productif et valoriser le patrimoine national.

Ces efforts ont permis une transformation majeure du secteur, caractérisée par l'extension des infrastructures, le renforcement des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité des formations, la modernisation de la gouvernance ainsi que le développement de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.

I. Enseignement technique et formation professionnelle

Le secteur a connu une progression remarquable de ses principaux indicateurs :

- Le budget est passé de **165 à 536 millions MRU**.
- Les effectifs des apprenants ont augmenté de **5 132 à 23 223**.
- L'offre de formation est passée de **42 à 94 filières**.
- Le nombre de formateurs est passé de **314 à 731**.
- Le taux d'insertion professionnelle des diplômés atteint **40 à 85 %** selon les filières.
- **Sept établissements** sont engagés dans une démarche de certification à la norme internationale **ISO 21001**.

Principales réalisations :

Le secteur a renforcé ses capacités d'accueil à travers la création de nouvelles écoles spécialisées (BTP de Riyad et Mines, Pétrole et Gaz), l'extension de plusieurs établissements, ainsi que la poursuite de la construction de nouvelles écoles et de deux pôles de formation professionnelle à Dar Naïm et El Mina. La qualité des formations a été améliorée grâce à la révision des référentiels, au renforcement des compétences des formateurs, à la modernisation des équipements pédagogiques, à l'élaboration d'un référentiel national de qualité et au lancement de la démarche de certification ISO 21001. La gouvernance du secteur a été modernisée par la création de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (ANFP) et la réforme du Centre Supérieur d'Enseignement Technique (CSET), chargé de la formation des formateurs, des inspecteurs pédagogiques et des cadres de l'encadrement pédagogique.

II. Artisanat et Économie Sociale et Solidaire

Le secteur a connu une forte dynamique de développement et de structuration.

Le budget est passé de **2,4 à 39,14 millions MRU**, soit une multiplication par plus de seize. Plusieurs infrastructures ont été mises en service, notamment le Centre de Tannerie d'El Mina et les centres de poterie de Kiffa et de Kaédi, tandis que le Village artisanal de Nouakchott est en voie d'achèvement.

Plus de **500 artisans** ont bénéficié de programmes de formation et d'accompagnement. Les produits artisanaux ont été davantage valorisés grâce à l'élaboration de l'Encyclopédie de l'Artisanat mauritanien, à l'organisation des Journées nationales de l'Artisanat et à la participation à plusieurs salons nationaux et internationaux.

Le cadre institutionnel a également été renforcé par la création de l'Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat, du Fonds de Promotion de l'Artisanat, ainsi que par la restructuration de la Mauritanienne du Textile (MATIS).



nouissement des jeunes et de promouvoir la pratique du sport.

Faire de Nouakchott une ville plus verte

Le programme accorde également une place importante à l'environnement et au développement durable.

Parmi les projets emblématiques figurent l'aménagement de lacs artificiels sur d'anciennes zones marécageuses, la création de nouveaux espaces verts ainsi que la réalisation d'un monument symbolique destiné à devenir un nouveau repère architectural de la capitale. Le dernier volet vise à faire des communes de Nouakchott des espaces plus vivants, plus propres et plus dynamiques grâce à une collaboration entre la Région de Nouakchott, les municipalités, les volontaires du service civique et les organisations de la société civile. Le programme prévoit l'organisation d'activités culturelles, de compétitions sportives, de campagnes de nettoyage ainsi que de nombreuses initiatives destinées à renforcer la cohésion sociale.

Une démarche concertée

La Présidente de la Région de Nouakchott, Mme Fatimetou Mint Abdel Malick, avait souligné lors du lancement du programme que cette initiative concrétisait les engagements du Président de la République en faveur d'un développement centré sur le citoyen.

Elle avait notamment insisté sur le caractère participatif du programme, élaboré en concertation avec les autorités locales et les élus municipaux, mieux placés pour identifier les besoins quotidiens des populations.

Selon elle, l'approche permettra de renforcer le développement économique local tout en améliorant durablement l'accès des habitants aux services publics.

La responsable régionale avait également mis en avant les projets de modernisation urbaine, notamment la création de deux lacs artificiels dont les études ont été réalisées par la Région de Nouakchott, ainsi que la construction du futur Monument de la Nation, destiné à devenir un symbole de la capitale en conciliant patrimoine, modernité, tourisme et loisirs. La Région participera au financement de cet ouvrage à hauteur de 75 % de son coût global.

Pour les autorités, cette première phase constitue une étape décisive dans la transformation de Nouakchott. La réalisation simultanée de plusieurs dizaines de projets structurants devrait améliorer sensiblement le cadre de vie des habitants et accompagner l'entrée de la capitale dans une nouvelle phase de son développement.

la Patrie », ce plan d'urgence répond aux attentes les plus pressantes des habitants de la capitale.

Doté d'une enveloppe globale de 5,7 milliards MRU, il s'articule autour de huit grands axes d'intervention.

Renforcer l'offre éducative

Près de 866 millions MRO sont consacrés au secteur de l'éducation. Les investissements portent sur la construction de nouveaux établissements scolaires, l'extension et la rénovation d'écoles existantes ainsi que l'amélioration de l'environnement scolaire afin d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Améliorer les services de santé

Le volet santé bénéficie d'un financement de 941 millions MRU. Les actions prévues visent à rapprocher les services de santé des citoyens grâce à la construction et à l'équipement de nouveaux centres de santé, à la réhabilitation d'infrastructures existantes et à la transformation des postes de santé en centres pleinement opérationnels.

Une enveloppe de 764 millions MRU est destinée à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans l'ensemble des communes de Nouakchott tout en renforçant les infrastruc-

tures d'évacuation des eaux pluviales, un enjeu majeur pour la capitale.

Étendre l'accès à l'électricité

Le programme consacre 526 millions MRU au développement du réseau électrique et de l'éclairage public afin d'améliorer la desserte des quartiers et d'accroître la sécurité des espaces urbains.

Désengorger la circulation et ouvrir les quartiers

La composante la plus importante du programme concerne les infrastructures routières avec un investissement de 1,9 milliard MRU. Elle prévoit notamment :

- la construction de 68 kilomètres de routes bitumées réparties dans l'ensemble des communes de Nouakchott ;
- la réalisation d'une rocade de 50 kilomètres autour de la capitale ;
- l'élargissement et le renforcement de la route de l'aéroport sur 18 kilomètres.

Ces aménagements doivent améliorer la fluidité du trafic tout en facilitant l'accès des quartiers périphériques aux principaux pôles urbains.

Une enveloppe de 230 millions MRU est consacrée à la construction de nouvelles infrastructures sportives afin de favoriser l'épa-



Les maires des communes de Nouakchott ont également salué cette initiative. S'exprimant en leur nom, le maire de Riyad, M. Abdallahi Ould Mohamedou Idriss, a estimé que ce programme répondait aux aspirations des habitants de la capitale et constituait un levier majeur pour la modernisation de Nouakchott.

Deuxième phase : un nouveau cap pour la transformation de Nouakchott

Dans la continuité des efforts engagés pour moderniser la capitale, le Conseil des ministres, réuni le 1^{er} juillet sous la présidence du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a approuvé la deuxième phase du programme de développement de Nouakchott. Plus ambitieuse encore que la première, cette nouvelle étape vise à consolider les acquis tout en apportant des réponses aux nouveaux défis liés à la croissance rapide de la ville.

Doté d'un budget global de 11,589 milliards MRU, le programme de développement de Nouakchott II repose sur une série d'investissements structurants destinés à améliorer durablement les infrastructures de la capitale et les conditions de vie de ses habitants.

Un effort renforcé en faveur de l'éducation

Le secteur de l'éducation bénéficie d'une enveloppe de plus de 1,08 milliard MRU. Les investissements prévus permettront de créer 510 nouvelles salles de classe et de renforcer l'offre scolaire à tous les niveaux.

Le programme prévoit notamment la construction de deux nouveaux lycées, de sept collèges et de dix-huit écoles fondamentales, auxquels s'ajoutent 170 salles de classe supplémentaires ainsi que la réhabilitation de 5 établissements existants.

Une attention particulière est également accordée à la petite enfance et à l'inclusion. 6 jardins d'enfants seront construits, tandis que le Centre de prise en charge de l'autisme du Ksar et le Centre de formation professionnelle d'El Mina seront entièrement réhabilités.

Enfin, deux internats de 250 places chacun, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles, seront réalisés au profit du lycée d'excellence n°1.

Avec un budget estimé à 1,136 milliard MRU, le secteur de la santé franchit une nouvelle étape dans le renforcement des infrastructures hospitalières.

Le programme prévoit la construction d'une maternité de niveau III, de trois centres modernes de dialyse d'une capacité de trente lits chacun, d'un Centre national des grands brûlés ainsi que d'un Centre national de psychiatrie et de prise en charge des addictions.

Parallèlement, cinq nouveaux services d'urgences seront créés dans les principaux hôpitaux de la capitale, tandis que les capacités des unités de soins intensifs seront renforcées afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

Améliorer durablement l'accès à l'eau et à l'assainissement

Une enveloppe de 650 millions MRU est consacrée au renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Le projet comprend la réalisation de trente-six opérations destinées à améliorer la distribution d'eau, l'extension de 379 kilomètres de réseaux ainsi que la pose de 10 kilomètres de conduites d'assainissement.

43 mares d'eaux stagnantes seront également comblées afin d'améliorer les conditions sanitaires et de réduire les risques environnementaux.

Un réseau électrique plus performant

Le développement du réseau électrique représente un investissement de près de 1,40 milliard MRU.

Les travaux porteront sur la construction de 41 postes de distribution, de 14 postes de répartition, la réhabilitation de plusieurs centaines de kilomètres de réseaux moyenne et basse tension ainsi que l'installation de 187 kilomètres d'éclairage public, contribuant à une meilleure desserte des quartiers urbains et périurbains.

Le volet consacré aux infrastructures routières constitue l'un des principaux piliers du programme avec une enveloppe de 3,8 milliards MRU.

Il prévoit la construction de 57 kilomètres de nouvelles routes urbaines, le raccordement de la rocade aux principaux axes de circulation grâce à cinq nouvelles liaisons routières ainsi que l'aménagement de plusieurs carrefours stratégiques.

L'innovation majeure de cette deuxième phase réside toutefois dans la réalisation de 5 auto-ponts aux principaux points de congestion de la capitale. Ces ouvrages devraient considérablement fluidifier la circulation et accompagner l'expansion urbaine de Nouakchott.

Des espaces publics aménagés viendront également compléter ces nouveaux équipements.

Une capitale plus moderne et plus verte

Avec plus de 3,10 milliards MRU, la modernisation urbaine représente l'investissement le plus important du programme.

L'objectif est de restructurer durablement le centre-ville, d'améliorer les espaces publics et de renforcer l'attractivité de la capitale.

Parmi les projets retenus figurent une étude globale sur la restructuration du centre de Nouakchott, la réhabilitation des jardins de Sebkhah et de Dar Naïm, ainsi que la rénovation de l'avenue Cheikh Zayed.

Le programme prévoit également l'aménagement d'une place publique à Teyragh Zeina, la réhabilitation du jardin situé devant le ministère de l'Économie et du Développement ainsi que de l'Académie diplomatique, la construction de 4 nouveaux abattoirs modernes dans les communes du Ksar, de Hay Saken, de Teyarett et d'El Mina, sans oublier la réalisation d'une clinique vétérinaire à Toujounine.

L'ensemble de ces projets vise à offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable tout en améliorant l'image de la capitale.



Investir dans la jeunesse et le sport

Le secteur de la jeunesse et des sports bénéficie d'une enveloppe de 243 millions MRU.

Le programme prévoit la construction et la réhabilitation de plusieurs maisons des jeunes dans les communes de Dar Naïm, de Teyarett et d'Arafat.

Sur le plan sportif, 24 terrains de proximité seront réalisés et plusieurs infrastructures existantes, notamment le Stade olympique ainsi que les stades d'Arafat, de Melh et de Riyad qui feront l'objet de travaux de modernisation.

À plus long terme, les autorités lanceront les études nécessaires à la construction d'un complexe olympique de 25 000 places à Nouakchott ainsi qu'à l'extension du Stade olympique afin de porter également sa capacité à 25 000 spectateurs. Un hippodrome est également prévu dans la capitale.

Une nouvelle étape dans la modernisation de la capitale

Au-delà des infrastructures, le Programme de développement de Nouakchott II marque une nouvelle étape dans la stratégie nationale de développement urbain. Il ambitionne d'accompagner la croissance démographique de la capitale, de réduire les disparités entre les communes, de renforcer les services publics de proximité et d'améliorer durablement le cadre de vie des populations.

Le lancement des travaux est prévu au cours du mois d'août, pour une durée d'exécution estimée

à 10 mois. À terme, ce vaste programme devrait permettre à Nouakchott de franchir un nouveau palier dans sa modernisation et de s'affirmer comme une capitale mieux équipée, plus fonctionnelle et davantage tournée vers les exigences du développement durable.

Avec ses deux phases successives, le Programme de développement de Nouakchott est l'un des plus importants chantiers urbains engagés dans l'histoire récente de la capitale mauritanienne. En ciblant simultanément l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable, l'électricité, les infrastructures routières, les espaces publics, l'environnement ainsi que les équipements destinés à la jeunesse, il ambitionne de répondre aux besoins d'une ville en pleine croissance tout en préparant son développement à long terme.

Au-delà des investissements annoncés, cette démarche traduit une vision globale de l'aménagement urbain, fondée sur une meilleure qualité des services publics, une mobilité plus fluide, un cadre de vie plus sain et une capitale plus attractive, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

La complémentarité entre les deux programmes illustre la volonté des pouvoirs publics de poursuivre les efforts de modernisation engagés, en adaptant les interventions à l'évolution des besoins de Nouakchott. La première phase a permis de répondre aux urgences les plus pressantes, tandis que la seconde s'oriente vers des investissements structurants appelés à transformer durablement le visage de la capitale.

Khalilou Diagana



Dans le cadre de la mise en œuvre **des engagements** de **Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**, la Banque Centrale de Mauritanie conduit depuis 2022 une transformation profonde du système financier national. Stabilité monétaire, solidité du secteur bancaire, infrastructures de nouvelle génération, inclusion financière en forte progression : les résultats obtenus placent aujourd'hui la Mauritanie parmi les économies les plus dynamiques de la région en matière de réformes financières.



Une politique monétaire crédible et efficace

La conduite d'une politique monétaire active constitue le premier pilier de cette transformation. Grâce aux opérations d'open market — mobilisant une gamme complète d'instruments conventionnels et islamiques — et au resserrement du corridor des taux d'intérêt, l'inflation a été ramenée d'environ 12 % en 2022 à près de 2 % à fin 2025, tout en préservant le financement de l'économie : le crédit au secteur privé a progressé de près de 13 % sur un an.

Cette politique s'est appuyée sur une coordination étroite entre les autorités monétaires et budgétaires. L'approfondissement du marché des valeurs du Trésor s'est poursuivi avec un allongement des maturités souveraines et une progression de l'encours de plus de 50 % sur un an, posant les bases d'une courbe des taux de référence en ouguiya. Le lancement prochain du marché secondaire des titres publics viendra parachever cet édifice.

Un marché des changes modernisé, des réserves à un niveau historique

La réforme du régime de change, adossée à un marché interbancaire opérant sur une plateforme de trading répondant aux meilleures pratiques internationales, a transformé le paysage des changes : automatisation du suivi des opérations via la plateforme ASSARF, accompagnement des banques dans la mise en place de salles de marché, formation des traders et réduction progressive du niveau d'intervention de la Banque Centrale.

Les résultats sont éloquentes : les réserves internationales brutes ont atteint 2,65 milliards de dollars américains au 30 juin 2026, contre environ 1,8 milliard en 2022, assurant une couverture d'environ 6,8 mois d'importations — un niveau historique qui renforce la capacité de l'économie nationale à faire face aux chocs extérieurs. La gestion rigoureuse des avoirs extérieurs, fondée sur les principes de sécurité, de liquidité et de rendement, a par ailleurs généré plus de 194 millions de dollars de revenus sur les exercices 2022-2024.



Des réserves de change au plus haut niveau de l'histoire du pays.

Un secteur financier plus solide, une supervision de nouvelle génération

La supervision bancaire a connu une mutation profonde avec le déploiement de six plateformes numériques couvrant notamment les cautions bancaires, la conformité en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux — désormais appuyée par l'intelligence artificielle, les déclarations prudentielles, le crédit et le contrôle sur place. La généralisation des normes IFRS, l'intégration des recommandations de Bâle, le relèvement des exigences de capital minimum et l'instauration d'audits internationaux ont consolidé la résilience du système : les fonds propres nets des banques ont progressé de 43 % en deux ans.

L'extension du périmètre de supervision au secteur financier non bancaire a franchi un jalon majeur avec la tenue, en décembre 2025, des états généraux de l'assurance. Ces assises nationales ont abouti à l'adoption d'une feuille de route 2026-2030 pour la réforme du secteur — modernisation du cadre réglementaire, renforcement du contrôle prudentiel, amélioration des pratiques professionnelles et élargissement de la couverture assurantielle — dont la mise en œuvre est confiée à un comité de pilotage conjoint entre la Banque Centrale et l'Association Professionnelle des Assureurs de Mauritanie.

Des infrastructures de paiement de nouvelle génération

Le déploiement du système ATS — intégrant le règlement brut en temps réel (RTGS) et la télécompensation automatisée (ACH) —, du dépositaire central des titres (CSD) et du Core Banking System a révolutionné le traitement des paiements interbancaires. L'interconnexion de ces systèmes avec le réseau SWIFT a automatisé de nombreux processus et renforcé la sécurité opérationnelle. En 2025, un dispositif normatif de surveillance des systèmes et moyens de paiement, aligné sur les standards internationaux, est venu compléter cet édifice.

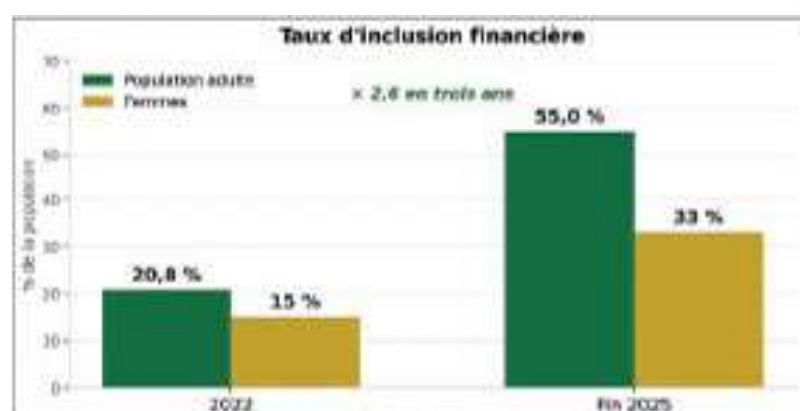
Le Système de Paiement Instantané (SPI) national, en préparation, s'accompagne d'un renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème, illustré par l'atelier

technique consacré aux paiements instantanés inclusifs organisé en partenariat avec le réseau panafricain AfricaNenda — les paiements instantanés constituant un levier essentiel d'accès, de rapidité et de réduction des coûts pour les citoyens et les entreprises.



L'inclusion financière, une révolution au service du citoyen

C'est l'avancée la plus visible pour les populations : le taux d'inclusion financière est passé de 20,8 % en 2022 à 55 % fin 2025, et celui des femmes de 15 % à 33 %. Portée par les stratégies nationales d'inclusion financière, de paiements numériques, d'éducation financière et de finance verte, cette dynamique s'est concrétisée par Himaya, centre de traitement des réclamations des consommateurs, l'application MyBCM d'éducation financière en cinq langues nationales, un cadre national ESG et la politique d'innovation de la Banque — DigiLab, Sandbox réglementaire et Label Fintech — lancée en novembre 2025 avec l'appui de la Banque Africaine de Développement.



Une progression sans précédent de l'accès aux services financiers.

Une innovation fiduciaire primée à l'international

Le rayonnement de l'institution s'étend désormais au-delà des frontières. Lors de la Mint & Print Conference (MAP 2025), tenue à Istanbul, la Banque Centrale de Mauritanie a remporté le Prix de l'Innovation, en reconnaissance de sa démarche pionnière de modernisation fiduciaire engagée dans le cadre des préparatifs du cinquantième de l'Ougulya. L'expérimentation mauritanienne — qui a consisté à tester plusieurs substrats pour un même billet, en laboratoire comme en circulation réelle, tout en intégrant les préférences des usagers — est aujourd'hui citée en référence par les experts internationaux de l'industrie fiduciaire.



La recherche au service de la transformation économique

La Banque centrale investit également dans le savoir afin de renforcer durablement les capacités nationales en matière de recherche économique. Créé en août 2025, le Centre d'Études en Économie Monétaire (CEEM) a publié, en avril 2026, les premiers Cahiers d'Études en Économie Monétaire, première revue scientifique de l'histoire de l'institution, adossée à un conseil scientifique international. La signature, en juillet 2026, d'un accord de coopération avec la plateforme Cairn.info, qui assurera la diffusion de la revue, témoigne de sa qualité scientifique et de son rayonnement international. Le CEEM a également créé, en partenariat avec l'Université de Nouakchott, une Chaire d'économie monétaire dédiée à la recherche, à la formation et au soutien des étudiants et des jeunes chercheurs. Cette dynamique est complétée par des conventions scientifiques conclues avec plusieurs institutions nationales et internationales.



Cap sur l'avenir : la Bourse de Nouakchott entre en phase opérationnelle

La création de la Bourse de Nouakchott est entrée dans sa phase d'opérationnalisation avec la tenue, le 6 avril 2026, de la première réunion du Conseil d'Administration de la société Bourse de Nouakchott SA, sous la présidence du Gouverneur. Portée par un cadre juridique complet et des partenariats stratégiques avec le London Stock Exchange et la Bourse de Casablanca, la future place boursière constituera un levier de mobilisation de l'épargne nationale, de financement des entreprises et de renforcement de la transparence du système financier.

Le Système de Paiement Instantané, l'exploration d'une monnaie digitale de banque centrale, l'Open Banking et le développement d'instruments de couverture du risque de change complètent une feuille de route ambitieuse. Autant de chantiers qui traduisent une conviction constante : bâtir un système financier moderne, inclusif et résilient, au service du développement durable de la Mauritanie, conformément à la vision de Son Excellence le Président de la République.



La première réunion du Conseil d'Administration de la Bourse de Nouakchott SA.

Autonomisation de la femme et Emploi des jeunes:

Des avancées significatives



Par : Sidi Moustapha Ould Bellali

Le bilan des 7 années de gouvernance du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani (2019-2026) en Mauritanie montre que l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes ont été érigés en piliers des politiques publiques. Pour progresser dans ce sens, l'architecture institutionnelle a été aussi profondément restructurée, notamment avec la mise en place du Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique pour centraliser et accélérer les réformes. Le bilan gouvernemental revendique 23 400 emplois créés au cours de l'année 2025. Plus de 11 000 emplois proviennent directement du Projet d'Employabilité des Jeunes (PEJ) financé par la Banque mondiale. Au niveau des microentreprises, environ 7 000 jeunes ont été insérés via des mécanismes nationaux de soutien aux microentreprises et de

financement de projets locaux. Le gouvernement prévoit déjà l'insertion de 23 000 autres jeunes pour la seule année 2026.

Les politiques actives de l'emploi ont été fortement accélérées à travers des partenariats internationaux et nationaux et des réalisations significatives ont été faites dont notamment : Dans le domaine de la création d'emplois récentes : le bilan gouvernemental revendique 23 400 emplois créés au cours de l'année 2025. Plus de 11 000 de ces emplois proviennent directement du Projet d'Employabilité des Jeunes (PEJ) financé par la Banque mondiale.

Au niveau des microentreprises : environ 7 000 jeunes ont été insérés via des mécanismes nationaux de soutien aux microentreprises et de financement de projets locaux.

Pour ce qui est des perspectives et objectifs (2026-2027) : à la suite du Congrès national pour l'autonomisation des jeunes, un objectif ferme de création de 30 000 emplois supplémentaires

a été fixé pour la période 2026-2027. Le gouvernement prévoit déjà l'insertion de 23 000 jeunes pour la seule année 2026.

Le financement de la formation professionnelle : des efforts ont été déployés pour adapter les compétences au marché. La Mauritanie a sécurisé d'importantes enveloppes en 2025, dont 30 millions d'euros auprès de la Banque islamique de développement (BID) pour réformer l'enseignement technique.

Le 25 novembre 2025, la clôture de la Conférence nationale sur l'autonomisation des jeunes, supervisée par le Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani, a marqué un moment charnière dans l'agenda national. Plus qu'un simple événement, cette conférence a été érigée en acte fondateur, annonçant une reconfiguration profonde des politiques et des plans destinés à la jeune génération, cette frange vitale de la société à qui l'on promet désormais la place qu'elle mérite.



S'agissant de l'employabilité et l'entrepreneuriat, une attention particulière a été portée sur la nécessité de créer un écosystème favorable à la création de micro et petites entreprises. Les concours d'autonomisation des jeunes, mentionnés durant l'événement, sont un exemple de cette dynamique visant à identifier, financer et accompagner les projets les plus innovants.

Parmi les réalisations à mettre à l'actif du gouvernement un service civique national, présenté comme un outil d'intégration et de formation. Ce dernier est appelé à jouer un rôle clé. Il permet aux jeunes d'acquérir de l'expérience, de servir leur communauté et de renforcer leur sentiment d'appartenance nationale.

Avancées et émancipation économique des femmes

L'autonomisation des femmes est passée d'une approche purement sociale à une stratégie d'intégration économique globale : La deuxième phase du projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD) a mobilisé 60 millions de dollars sous le parrainage de la Première Dame, Mme. Mariem Mohamed Padel Dah, ciblant l'accès des filles à l'éducation, à la santé reproductive et au leadership économique.

Inclusion financière et ZLECAF

Le gouvernement a intensifié les ateliers de renforcement des capacités pour les PME à leadership féminin et jeune, notamment en partenariat avec la CEA pour les intégrer au marché de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour ce qui est du financement de micro-projets, des lignes de crédit spécifiques ont été accordées aux femmes commerçantes et entrepreneures en milieu urbain et rural pour accroître leur autonomie financière. Au niveau de la création d'emplois jeunes : Plus de 23 000 emplois ont été générés sur l'année 2025.

Redynamiser la formation professionnelle

Au niveau de la formation professionnelle, il y a eu l'injection de plus de 40 M\$ de la BID et de l'IDA en 2025. Le secteur informel reste le premier employeur, faute de qualifications techniques généralisées. Lors d'un dîner de rupture du jeûne organisé au Centre Supérieur d'Enseignement Technique de Nouakchott, en l'honneur d'un groupe de stagiaires et de diplômés de la formation professionnelle, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a souligné l'importance de la formation professionnelle dans la promotion de l'em-

ploi et de l'autonomisation des jeunes en Mauritanie : « La formation professionnelle constitue un pilier fondamental du développement de notre pays », a affirmé le chef de l'État. Il a rappelé que le gouvernement a multiplié les efforts pour développer ce secteur, notamment par l'élargissement du réseau d'établissements, la création de nouveaux centres dans les différentes régions, la qualification des cadres et l'adaptation des programmes aux besoins du marché du travail. Il a également évoqué la création du Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, qui vise à accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, de la formation à l'intégration professionnelle. « Les opportunités d'emploi existent dans notre pays, en particulier pour ceux qui possèdent les compétences, l'habileté et la volonté de travailler », a-t-il insisté.

Le Président de la République a aussi exhorté les jeunes à poursuivre leurs études et leur formation, considérant chaque compétence acquise comme une clé du succès et une passerelle vers des opportunités d'emploi futures. Il les a appelés à s'engager activement au service de la nation, les désignant comme « piliers du présent et responsables de l'avenir ».



L'autonomisation des femmes et le développement économique sont étroitement liés : d'une part, le développement à lui seul peut jouer un rôle majeur dans la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes ; d'autre part, l'autonomisation des femmes peut être bénéfique au développement.

Pour renforcer tous les aspects de l'autonomisation des jeunes, le Gouvernement s'efforcera d'introduire un service civique, en établissant les cadres réglementaires qui tiennent compte des spécificités de notre pays et de notre jeunesse. Dans ce contexte, un programme pilote sera lancé au cours de cette année qui permettra la mobilisation de centaines de jeunes volontaires. Ce service civique offrira à des milliers de jeunes l'opportunité de participer à des activités d'utilité publique au service de la collectivité.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, a déclaré que parmi les principales conditions pour le succès des différents axes de la politique Gouvernementale en matière d'autonomisation des jeunes, figure leur immunisation et sécurisation contre les fléaux les plus dangereux de l'ère moderne que sont l'extrémisme, le terrorisme et la drogue. Si cette approche en matière de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme a-t-il expliqué, a prouvé sa pertinence dans une large mesure, il n'en demeure pas moins vrai que nous avons encore besoin de programmes plus efficaces face au fléau de la drogue et de la dépendance, et c'est ce que le Gouvernement prendra en considération à tous les niveaux en rapport avec ce fléau.

Reconnaissance et promotion des talents

La mise à l'honneur des « initiateurs les plus innovants et distingués » envoie un signal fort. Elle démontre que l'excellence et l'effort sont valorisés et que l'État est déterminé à célébrer et à soutenir les success stories locales.

Aujourd'hui, les femmes participent à tous les aspects de l'agriculture, y compris la préparation et l'entretien des champs, les semailles, le désherbage, la récolte, le stockage, la transformation et la commercialisation des produits. Les femmes sont particulièrement impliquées dans l'horticulture et dans l'élevage du petit bétail. Elles commercialisent des produits laitiers ainsi que des produits artisanaux issus de l'élevage (tissage, traitement de la laine, etc.). Dans le secteur de la pêche, les femmes sont bien représentées dans la transformation et la vente au détail...



La Mauritanie, une voix qui compte sur la scène internationale:

« 7 ans d'une diplomatie en mouvement »



Par une diplomatie de dialogue, d'équilibre et d'ouverture, la Mauritanie a considérablement renforcé sa présence sur la scène internationale au cours des sept dernières années. De l'Union africaine aux Nations Unies, en passant par les grands forums économiques et les conférences sur le climat, le pays s'est progressivement imposé comme un partenaire crédible, une voix écoutée et un acteur engagé sur les grands enjeux régionaux et mondiaux.

Longtemps perçue comme un pays discret sur la scène diplomatique, la Mauritanie a progressivement affirmé son rôle dans les enceintes internationales depuis l'investiture du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le 1er août 2019. Sans rupture avec les fondamentaux de sa politique étrangère, le pays a privilégié une approche fondée sur le dialogue, le multilatéralisme et la recherche de solutions concertées aux défis communs. Cette orientation a permis à la Mauritanie de gagner en visibilité et en crédibilité auprès de ses partenaires, tout en consolidant sa place dans les principales organisations internationales.

Une diplomatie du consensus

Au cours de cette période, la diplomatie mauritanienne s'est distinguée par sa constance et sa modération. Dans un environnement régional marqué par les crises sécuritaires, les bouleversements géopolitiques et les tensions internationales, le pays a fait le choix de privilégier le dialogue et la concertation.

Cette posture équilibrée lui a permis d'entretenir des relations constructives avec l'ensemble de ses partenaires africains, arabes, européens, asiatiques et américains, tout en préservant une politique étrangère fondée sur le respect du droit international, de la souveraineté des États et de la non-ingérence.

Une telle crédibilité diplomatique s'est traduite par une participation plus active aux grands rendez-vous internationaux et par une écoute accrue de la voix mauritanienne dans les débats portant sur la paix, la sécurité, le développement, les migrations, le climat et la sécurité alimentaire.

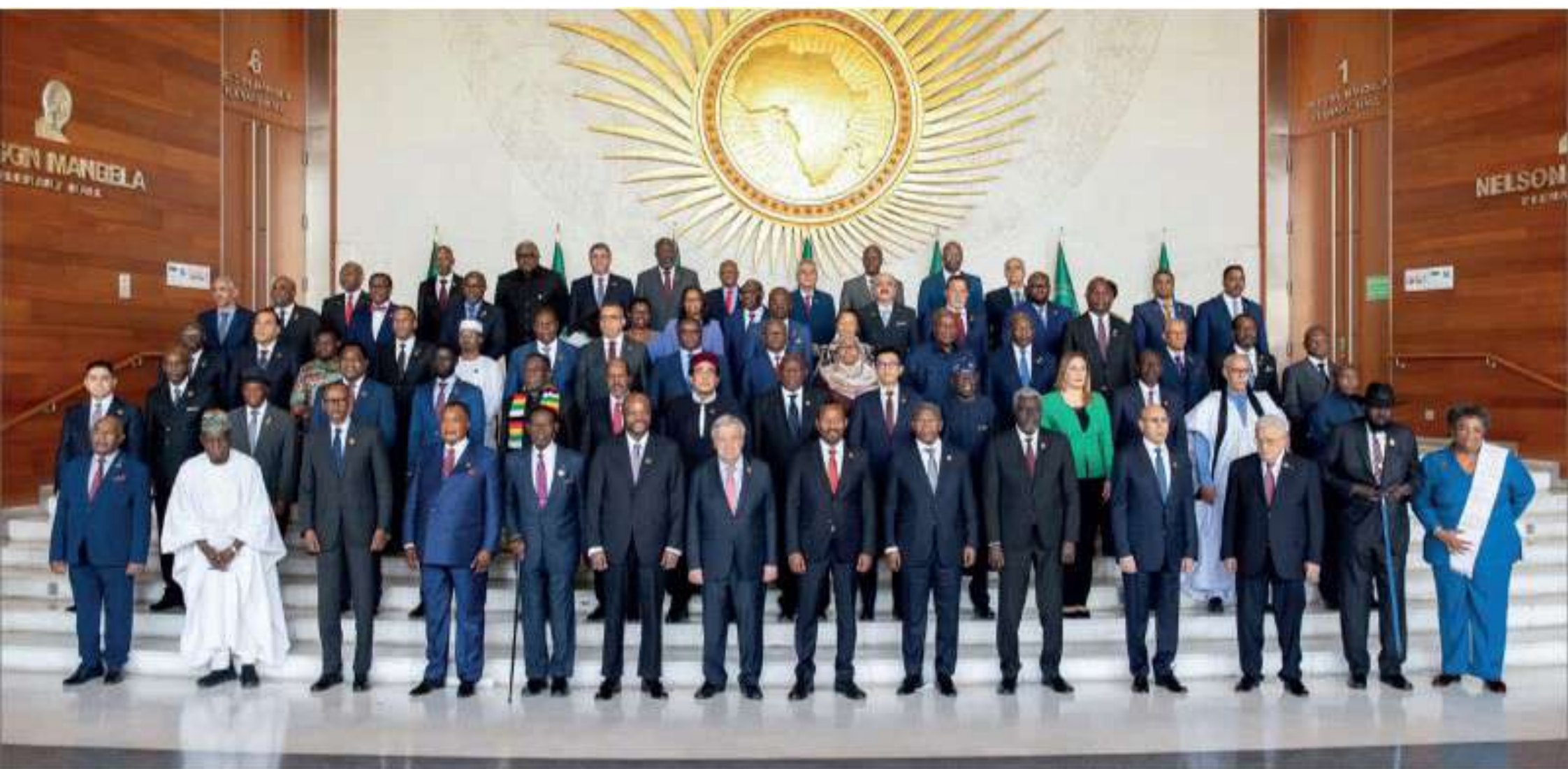
Un leadership africain confirmé

L'une des illustrations les plus marquantes de cette montée en puissance demeure le rôle joué

par la Mauritanie au sein des institutions africaines.

Après avoir assuré la présidence tournante du G5 Sahel en 2020, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a conduit les efforts visant à renforcer la coopération régionale face au terrorisme et aux défis du développement. Le Sommet de Nouakchott en juin 2020 a été une étape importante avec le lancement de la Coalition pour le Sahel, qui a permis de fédérer les partenaires internationaux autour d'une approche combinant sécurité, développement et gouvernance.

Par ailleurs, la présidence de l'Union africaine en 2024 reste l'une des plus importantes consécutions diplomatiques de la Mauritanie depuis plusieurs décennies. Sous cette présidence, la Mauritanie a porté les priorités africaines sur les scènes internationale et multilatérale, notamment en matière de paix, d'intégration économique, de sécurité alimentaire, de financement du développement et de réforme de la gouvernance mondiale.



Une influence croissante aux Nations Unies

La Mauritanie a également consolidé sa position dans le système des Nations Unies. Son élection au Conseil des droits de l'Homme pour le mandat 2020-2022 a été une reconnaissance de la confiance dont elle bénéficie auprès de la communauté internationale. La Mauritanie siège également au sein de plusieurs organes conventionnels des Nations Unies, notamment ceux chargés de la lutte contre la discrimination raciale et de la protection des droits des travailleurs migrants. Parallèlement, la coopération avec les agences spécialisées des Nations Unies s'est intensifiée. Qu'il s'agisse du PNUD, de l'OMS, de la FAO, de l'UNICEF, du PAM, du HCR ou encore de l'UNFPA, ces partenariats accompagnent la mise en œuvre des politiques nationales dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la protection sociale, de la gouvernance et du développement durable.

Participation soutenue aux grands sommets mondiaux

En l'espace de sept ans, la Mauritanie a multiplié sa participation aux grands rendez-vous internationaux. Le Président de la République a pris part aux Assemblées générales des Nations Unies, aux Sommets de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique. Il a également représenté le pays lors des Sommets Afrique-Union européenne, Chine-Afrique, États-Unis-Afrique, Russie-Afrique, Italie-Afrique et Corée-Afrique. A travers cette participation régulière, la Mauritanie a renforcé sa visibilité diplomatique et développé un dialogue direct avec les grands partenaires politiques, faisant entendre ses positions sur tous les enjeux du moment.

Diplomatie économique...de la présence à l'influence

L'action extérieure de la Mauritanie s'est également orientée vers la mobilisation des investissements et des financements internationaux. Acteur de plus en plus influent, le pays participe activement aux travaux de la Banque islamique de développement (BID), du Groupe de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de développement (BAD), où il affirme progressivement sa place dans les instances de décision. Cette montée en puissance a trouvé une illustra-

tion éclatante lors des Assemblées annuelles de 2020 de la Banque africaine de développement. À cette occasion, la Mauritanie a assuré la présidence des Conseils des gouverneurs de la BAD et du Fonds africain de développement. De même, l'élection de notre compatriote Sidi Ould Tah à la tête du Groupe de la Banque africaine de développement, a été un tournant historique sur la voie du rayonnement diplomatique de la Mauritanie. Il s'agit d'une nouvelle distinction qui consacre désormais la confiance dont jouit le pays au sein de l'une des plus importantes institutions financières du continent.



Cette influence croissante se traduit également par l'ambition de la Mauritanie d'occuper des fonctions de premier plan au sein des organisations internationales. Les candidatures actuellement portées par la Mauritanie aux postes de Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) s'inscrivent pleinement dans cette dynamique.

La diplomatie économique est ainsi devenue un instrument essentiel de la mise en œuvre des priorités nationales de développement, en favorisant la conclusion de nombreux accords de financement et de coopération.

Un acteur reconnu dans la transition énergétique

La découverte des ressources gazières et le développement du potentiel exceptionnel du pays en matière d'énergies renouvelables ont profondément renforcé la visibilité internationale de la Mauritanie.

Le pays est aujourd'hui régulièrement présent dans les grandes conférences consacrées à la transition énergétique, à l'hydrogène vert et à la lutte contre le changement climatique. Les différentes Conférences des Parties (COP) ont offert à la Mauritanie une tribune pour présenter ses ambitions en matière d'énergies propres, d'adaptation climatique et de développement durable.

Cette dynamique a favorisé l'émergence de nouveaux partenariats stratégiques avec plusieurs institutions internationales et investisseurs spécialisés dans les énergies du futur.

Une voix de plus en plus écoutée

Au-delà de sa participation aux organisations internationales, la Mauritanie s'est progressivement imposée comme un interlocuteur respecté sur plusieurs dossiers majeurs.

La stabilité dont jouit le pays dans un environnement sahélien particulièrement instable, son engagement en faveur de la lutte contre le terrorisme, son approche équilibrée des questions migratoires, ainsi que son implication dans les initiatives régionales de paix lui confèrent aujourd'hui une crédibilité reconnue.

Cette évolution se traduit également par la confiance renouvelée que lui témoignent ses partenaires internationaux et par le nombre croissant de conférences régionales et internationales organisées à Nouakchott, devenue un espace de dialogue sur les grands défis africains et mondiaux.

Par Salem Mori





الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

Félicitations

Le Directeur Général de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) et l'ensemble du personnel de l'AMI présentent leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès à Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'occasion du 7^e anniversaire de son Investiture.



CHAABRIM@GMAIL.COM



AMIAKHBAR@GMAIL.COM



371/467

Direction commerciale



+222 45 25 27 77



DGSAMI@YAHOO.FR

Mauritanie... Sept années de modernisation et de développement vues par des personnalités nationales et internationales

Sept années se sont écoulées depuis l'arrivée au pouvoir de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Elles ne sont pas considérées comme une simple étape chronologique dans l'histoire de l'État, mais comme une période complète au cours de laquelle les promesses se mesurent aux réalisations et les visions sont mises à l'épreuve de la réalité.

Tout au long de ces années, la Mauritanie a suivi un parcours riche en défis et en enjeux. Entre les réformes, le renforcement

de la stabilité, le développement des infrastructures et le lancement de projets de développement, le pays s'est efforcé de dessiner les contours d'une nouvelle étape tournée vers un avenir plus prospère.

Durant ces sept années, de nombreuses personnalités nationales et internationales ont multiplié les déclarations saluant le processus de modernisation et de développement de la Mauritanie. Des témoignages émanant de personnalités de premier plan ont souligné les progrès accomplis dans plusieurs domaines.

Chefs d'État et personnalités internationales

Le 15 février 2025, Son Excellence le Président de la République du Kenya, Monsieur William Ruto, a salué les efforts constants et sincères déployés par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, durant sa présidence de l'Union africaine, ainsi que son leadership exemplaire au service du continent africain.

Dans son discours au Sommet de l'Union africaine, Monsieur William Ruto a déclaré : « Monsieur

le Président, durant votre présidence de l'Union, vous avez soutenu la paix et la sécurité et contribué à faire entendre la voix de l'Afrique sur la scène mondiale. Vous avez également accordé la priorité à l'intégration économique

en mettant l'accent sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Vos efforts soutenus pour renforcer la coopération régionale et promouvoir les intérêts de l'Afrique ont jeté des bases solides pour l'avenir du continent. »

Le Président kenyan a poursuivi : « Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur de travailler à vos côtés, avec mes homologues chefs d'État africains et le Président du Groupe de la Banque mondiale, pour soutenir la 21^{ème} reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement, qui a permis de mobiliser 100 milliards de dollars de financements concessionnels, un montant sans précédent. Cette réalisation renforcera considérablement les priorités de développement du continent, contribuera à combler les déficits en infrastructures et en programmes sociaux et accélérera la transformation économique. »

Lors d'une conférence de presse conjointe tenue avec son homologue français dans le cadre de la visite effectuée en France le 15 avril 2020, le Président de la République française, Monsieur

Emmanuel Macron a salué les positions de la Mauritanie, qu'il a qualifiée de partenaire essentiel de la France, tant en raison de sa situation géographique au carrefour du monde arabe et de l'Afrique que de ses nombreux atouts, notamment la stabilité, le dialogue et la souveraineté. Ce rôle se manifeste également par sa position dans la région du Sahel, en proie à de profondes turbulences.

Dans ce contexte, le Président français a déclaré : « Je tiens ici à saluer avec la plus grande considération, Monsieur le Président, vos efforts dans ce domaine. Face aux crises, au terrorisme, aux trafics illicites et aux influences extérieures qui cherchent à affaiblir les États, nous choisissons ensemble la voie du partenariat, du respect de la souveraineté et de l'action commune pour soutenir les efforts des pays de la région et éviter une nouvelle déstabilisation. »

Lors d'une rencontre entre Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et Son Excellence le Président allemand, Monsieur Frank-Walter Steinmeier, au palais présidentiel de Berlin, le 8 octobre 2024, le Président allemand a félicité Son Excellence le Président de la République pour la réussite et l'évolution de l'expérience démocratique en Mauritanie. Il a exprimé la volonté de l'Allemagne de poursuivre sa coopération avec la Mauritanie et de soutenir ses politiques, saluant le rôle central du pays dans la préservation de la sécurité et de la stabilité régionales. Il a également félicité le Président de la République pour sa politique en faveur de la jeunesse, soulignant l'importance de cette catégo-



rie dans l'édification nationale et les risques liés à son manque d'encadrement, tout en confirmant la disponibilité de l'Allemagne à accroître son soutien à la formation professionnelle au profit de notre pays.

Au niveau des organisations et institutions internationales, les déclarations et témoignages saluant les efforts de Son Excellence le Président de la République pour améliorer la situation sanitaire et économique du pays se sont également multipliés.

Dans le domaine de la santé, le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Monsieur Tedros Adhanom Ghebreyesus, a félicité la Mauritanie pour avoir éliminé le trachome et pour les mesures prises afin d'offrir une assurance maladie aux travailleurs du secteur informel, ce qui a permis d'élargir l'accès aux services de santé.

À l'issue d'une audience accordée par Son Excellence le Président de la République le 13 juillet dernier, le responsable onusien a déclaré : « Cette rencontre a été l'occasion de féliciter Son Excellence le Président de la République pour les progrès accomplis en Mauritanie dans la mise en place de la couverture sanitaire universelle. »

Il a également salué les établissements sanitaires nationaux, notamment le Centre national de cardiologie et de chirurgie cardiaque, dont il a estimé que le travail mérite des éloges. Biviron 200 opérations à cœur ouvert y sont réalisées chaque année, alors qu'auparavant les patients devaient se rendre à l'étranger pour bénéficier de telles interventions.

S'agissant de l'économie nationale et des programmes et politiques mis en œuvre pour la développer, les représentants des institutions financières internationales ont salué les efforts consacrés à la réforme, à la modernisation et à la restructuration de l'économie nationale.





C'est notamment le cas du chef de mission du Fonds monétaire international, **Monsieur Félix Fischer**, dont la mission a visité le pays le 9 avril de cette année. Il a salué la bonne gestion des affaires économiques par Son Excellence le Président de la République ainsi que les résultats positifs obtenus par la Mauritanie ces dernières années dans le cadre de son programme actuel avec le FMI.



Monsieur Ousmane Diagana, chef de la délégation du Groupe de la Banque mondiale, reçu par le Président de la République le 10 septembre 2024, a également exprimé sa satisfaction quant au solide partenariat qui lie la Mauritanie au Groupe de la Banque mondiale.



Il a déclaré avoir « constaté une parfaite concordance entre la stratégie de la Banque mondiale et les priorités de Son Excellence le Président, qui consistent à soutenir et développer les ressources humaines, lutter contre la corruption, renforcer la bonne gouvernance, protéger les droits de l'homme et développer les infrastructures ». Il s'est engagé, dans le même contexte, à mobiliser l'expertise de la Banque mondiale dans ces domaines afin d'aider la Mauritanie à atteindre ses objectifs de développement. Il a salué les progrès qualitatifs accomplis dans plusieurs secteurs du pays.

Stabilité et apaisement : les maîtres-mots de la période

Dans les milieux politiques nationaux, de nombreuses déclarations et prises de position ont

salué les programmes, les politiques et les orientations du Président de la République, **Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**.

À l'issue d'une rencontre accordée par le Président de la République aux dirigeants de l'opposition le 13 juin dernier, le chef de l'Institution de l'opposition démocratique et président du parti « Tewassoul », **Monsieur Hamadi Ould Sid'El Moctar**, a déclaré :

« Notre rencontre avec le Président de la République a été longue et fructueuse. Nous y avons abordé les principales questions nationales et avons constaté chez le Président de la République, une grande ouverture d'esprit ainsi qu'une réelle disponibilité à écouter la vision de l'opposition et son évaluation de la situation générale du pays, avec responsabilité et maturité. »



De son côté, le président du pôle de la Coalition de l'opposition démocratique, **Monsieur Mohamed Ould Maouloud**, a salué l'initiative du Président de la République de convoquer cette rencontre, estimant qu'elle a été une occasion importante d'échanger des visions et des points de vue sur les questions stratégiques qui préoccupent l'opinion publique nationale.



Dans un entretien accordé à l'Agence Mauritanienne d'Information, à la suite de la rencontre du Président de la République avec les partis de la majorité, le président du parti El Islah, **M. Mohamed Ahmed Salem Talebna**, a déclaré que « ces rencontres incarnent une approche consultative bien établie, adoptée par Son Excellence le Président de la République depuis 2021, pendant

la pandémie de Covid-19, sur la base de sa conviction que les grandes crises ne font aucune distinction entre majorité et opposition et n'ont pas d'appartenance politique, mais exigent la mobilisation des efforts de tous ».



Il a expliqué que le Président de la République avait présenté aux dirigeants des partis de la majorité les différentes répercussions de la crise économique mondiale et les défis sécuritaires actuels, en dressant un tableau transparent et complet de la situation générale, fondé sur des chiffres et des données précises, et en mettant en évidence les risques et les défis auxquels le pays pourrait être confronté, à l'instar de nombreux autres États dans le monde.

Pour sa part, **M. Saleh Ould Hanenna**, président du parti HATEM, a salué, à l'issue de sa rencontre avec le Président de la République, la tradition de concertation et d'ouverture politique suivie par le Président de la République. Il a affirmé que la réunion avait été fructueuse et avait porté sur de grandes questions nationales, tout en louant le climat politique d'apaisement qui contribue au renforcement de la stabilité. Au cours des sept dernières années, plusieurs conférences ont été organisées à l'occasion de différents événements afin d'examiner le bilan des réalisations accomplies. Elles ont été tenues par des partis et des organisations, notamment le parti El Insaf, qui a multiplié les séminaires et manifestations mettant en valeur les progrès réalisés.



Le président du parti INSAF, **M. Mohamed Ould Bilal Messoud**, a salué les importantes réalisations accomplies sous le mandat de Son Excellence le Président de la République, **Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**. Il a affirmé à plusieurs reprises que la Mauritanie avait connu une renaissance globale, allant de la consolidation de l'État de droit et du renforcement de l'unité nationale à l'établissement d'une économie inclusive et durable.





CAISSE DES DÉPÔTS ET DE DÉVELOPPEMENT

— BILAN DES RÉALISATIONS 2025 —

Une institution au service du développement national



1 MOBILISATION DES RESSOURCES



Renforcement des partenariats nationaux et internationaux.



Diversification des sources de financement.



Recherche de nouveaux mécanismes d'investissement.



Poursuite des projets de financement du développement.



2 MODERNISATION & DIGITALISATION



Modernisation des systèmes d'information.



Développement des services numériques.



Renforcement de la sécurité informatique.



Automatisation des processus opérationnels.



Modernisation des infrastructures numériques.



3 FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE



Soutien aux PME/PMI.



Accompagnement des investissements productifs.



Participation au financement du développement économique.



4 PARTENARIATS STRATÉGIQUES



Renforcement de la coopération avec les institutions financières internationales.



Avancement des projets de financement du développement.



Consolidation des partenariats techniques et financiers.



5 APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES



AGRICULTURE
(Intrants)

Engrais, herbicides
et appui logistique



SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
(TEMWINE)

Distribution de produits
alimentaires de base



PÊCHE

Carburant pêche
(stabilisation
des prix)



ÉLEVAGE
(PAC 2024)

Aliments bétail et
assistance au cheptel



EMPLOI
(FNE)

Fonds National
de l'Emploi



PERSPECTIVES ET DÉFIS 2026 ET AU-DELÀ



Adaptation du cadre
réglementaire.



Modernisation
institutionnelle.



Intégration aux
marchés des capitaux.



Renforcement
de la gouvernance.



Développement d'une
finance durable.

CDD

AU CŒUR DU FINANCEMENT
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MAURITANIE



HORIZONS

IPD

N° 71

Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information

47

Août
2026



CAP 2045 : DEVENIR UN HUB MINIER RÉGIONAL



1

VISION GLOBALE ET UN PROGRAMME INTÉGRÉ

Transformation profonde via un programme stratégique d'entreprise (PSE)

AMBITION

PASSER À 80 MT À L'HORIZON 2045



2

DÉVELOPPER DES PRODUITS À PLUS FORTE VALEUR AJOUTÉE ET À FAIBLE EMPREINTE CARBONE



PELLETS



HBI

(Hot Briquetted Iron)

3

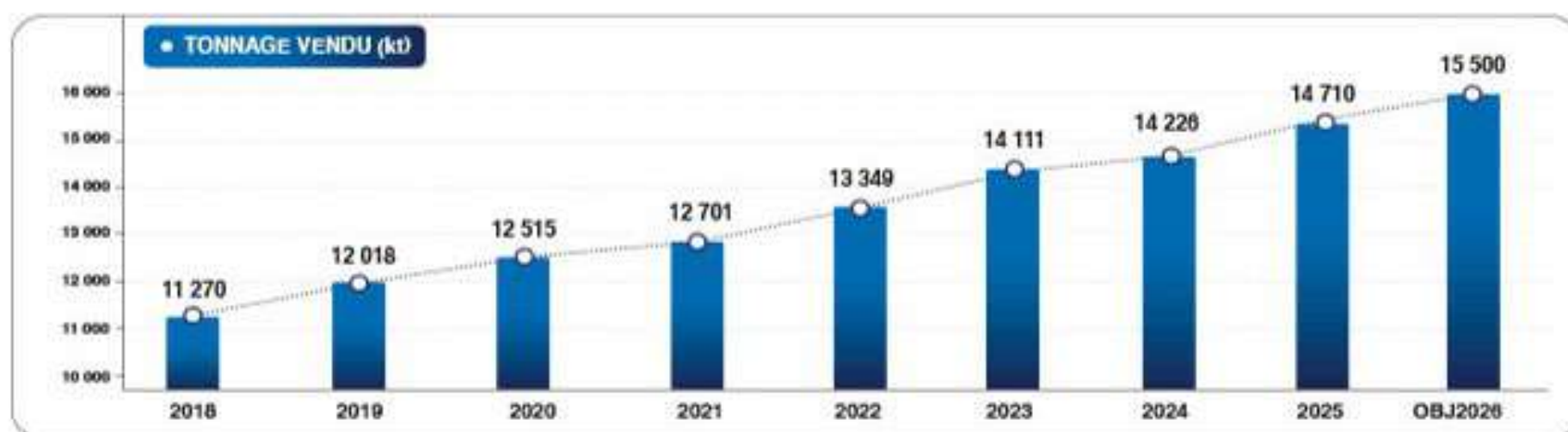
DES LEVIERS STRATÉGIQUES CLÉS

- Transition énergétique
- Développement du capital humain
- Ancrage territorial
- Partenariats stratégiques
- Diversification du portefeuille de produits
- Positionnement sur les marchés
- Développement de la logistique minière



UNE DYNAMIQUE DÉJÀ ENGAGÉE

Les ventes de la SNIM progressent régulièrement, passant de 11,27 millions de tonnes en 2018 à 14,71 millions de tonnes en 2025. En 2026, l'entreprise vise 15,5 millions de tonnes.



UN ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

BUDGET

10 %
des recettes
budgétaires de l'État

PRODUCTION LOCALE

6 %
du PIB

EXPORTATIONS

27 %
des exportations
nationales

EMPLOI

7000
Salariés

GROUPE SNIM

PLUS DE 10
filiales